

Les tribunes de la Chambre de Québec sont aussi dénommées galeries et c'est juste, car ce n'est pas pour rien, car ce n'est pas une simple députation qu'on a dans l'expression parler pour la galerie. Les pierres orateurs, les lecteurs déguisés qui posent leur copie sur leur pupitre et en arrachent péniblement les mots d'effractions du bout des yeux sont ceux qui ont le plus le goût de la galerie. Les autres s'en moquent, ils ont l'indifférence superbe, ils sont sursur en cet d'un auditoire pléthorique. Les journaux leur réservent, de l'espace, ils y perçoivent

LA SESSION DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

NOEL ET JACOB

A propos de Noël et de Jacob, cela me fait penser aux jumeaux de Rebecca qui se battaient dès le sein maternel, et dont les descendants se disputèrent jusqu'au dernier jour. Après une lutte longue, dit-on, an ange changea le nom de l'un en celui d'Israël, car il avait lutté avec Dieu, mais il resta boiteux de la lutte et après cela, il vécut tantôt sur la rive gauche du Jourdain, tantôt sur la rive droite. Cela me fait penser à ce ministre d'une province de l'Amérique qui, de Canadien français qu'il était, devint en l'an d'Albion pour représenter les Anglais dans un gouvernement et reçut politiquement tantôt dans un comté et tantôt dans l'autre.

LE REGIME PARLEMENTAIRE

M. Sauvé se réjouit surtout de la renaissance du régime parlementaire et croit que l'on ne cherchera plus à bâillonner et à bâtonner l'opposition. C'est une bonne chose pour notre unique législature française. Cependant, dit-il, l'initiative du premier ministre à ne plus se servir de cette expression pour essayer d'éviter le blâme que justifient ses erreurs de mortel. Il est capable de montrer plus de bravoure.

Le premier ministre, poursuit-il, a reçu depuis quelques temps maints compliments de journaux qu'il a méprisés et voulu tuer. Je le félicite de ces compliments autant que de la regrette encore son attitude contre la plus restreinte liberté de la presse indépendante de son gouvernement, même celle qui manifestait le minimum de la vraie indépendance.

Le peuple a le droit de connaître et il doit connaître ce que font ses administrateurs et ses législateurs. Les représentants du peuple ont le droit et le devoir de dire ce qu'ils pensent de la législation qui leur est soumise et de la situation créée par le gouvernement. C'est par ce moyen seul que l'électorat pourra se renseigner convenablement, concevoir un véritable devoir et fournir à l'Etat, pour sa bonne administration, l'efficacité, de fortes initiatives et l'esprit public que tout patriote doit désirer. C'est ici, à la Chambre, d'abord, que doivent se donner les grands exemples qui font autorité sur le peuple.

LA CRISE AGRICOLE

Continuant à commenter le discours, M. Sauvé prétend que la récolte des cultivateurs n'est pas très avantageuse. L'année agricole a été mauvaise pour le cultivateur; les produits se vendent à des prix déconcertants. Cependant les obligations du budget domestique, et des municipalités augmentent toujours; le manque de méthodes et d'équilibre dans la politique de voirie a plongé nos municipalités dans un gouffre.

M. Sauvé cite plusieurs autorités pour démontrer que l'émigration de nos gens est due à cet état de choses. Il reproche amèrement au gouvernement d'avoir, aux dernières élections, nié la vérité qui s'affirmait, à savoir que nos gens émigraient en masse aux Etats-Unis et que cet état de choses était alarmant. Le gouvernement cherchait à étouffer les échos de la vérité parce qu'il voulait faire des élections avant que le mal ne fût bien connu. Il avait honte de cet exode, il en avait peur. Il avait peur du résultat de sa politique. Il avait honte de ses vantardises du passé. Oui, ce gouvernement qui, disaient les ministres, sert de modèle à tous les autres gouvernements, faisant de sa population un peuple libre, riche, content, heureux, avait peur de la vérité qui allait élever le ballon de ses vantardises. Si le gouvernement avait été aussi bon, aurait-on à regretter le départ des nôtres? C'est ici que les habitants des autres provinces et des autres pays viendraient s'établir. Des émigrés venus des Etats-Unis au Canada, cette année, il n'y en a pas un quart qui soit resté ici, d'après une déclaration de M. Robert, agent d'élections et de colonisation.

M. Sauvé dit qu'au lieu de faire des élections en hiver, le gouvernement aurait dû prendre des moyens énergiques pour enrayer le mal, pour faire disparaître les causes qui décimaient nos campagnes et alléger le fardeau des obligations.

Cet exode des nôtres commande une nouvelle politique d'immigration, de colonisation et d'industrie.

Voici ce que je disais dans mon manifeste, l'hiver dernier. "Notre province a bénéficié d'une période de prospérité grâce à l'ouverture de marchés mondiaux et aux conditions économiques spéciales créées par la guerre. Les gouvernements sages qui ont su s'adapter aux conditions du temps ont pu procurer à leurs citoyens la stabilité qui est la base de tout progrès véritable. Le gouvernement de Québec a fait le contraire. Après avoir conduit Montréal et les villes environnantes à la banqueroute par une législation savamment préparée en vue d'édifier les fortunes de ses favoris, mais ruineuse pour les contribuables, le gouvernement a mis les municipalités rurales dans la même situation sous prétexte de progrès, mais un progrès conçu sans la connaissance exacte de leurs besoins et de leurs possibilités."

"La conséquence, c'est que les faillites sont nombreuses. Il y a eu au-delà de 300 faillites de cultivateurs l'an dernier. Le cultivateur abandonne la culture qui ne paie pas assez pour rencontrer ses fortes dépenses; le colon laisse ses lots parce qu'il n'est pas assez protégé par les sacrifices qu'il fait et pour les besoins auxquels il doit faire face; l'ouvrier paie un loyer disproportionné à son salaire parce que la propriété est grevée."

"L'émigration des nôtres vers les Etats-Unis, quoique les organes du gouvernement cherchent à la cacher, est vraiment alarmante. Il est parti, l'année dernière, des milliers de Canadiens pour les Etats-Unis."

"Il faut une politique de progrès qui s'adapte bien à nos conditions économiques, à nos ressources et qui n'exige pas du peuple plus qu'il ne peut raisonnablement donner. Le gouvernement, par exemple, agit comme s'il avait une fausse

conception des revenus de la terre. Pour accommoder surtout le touriste, il a imposé aux cultivateurs et aux municipalités des obligations trop lourdes et décourageantes. C'est un faux progrès. Une politique d'équilibre s'impose."

"La conséquence, c'est que les conditions du foyer sont plus difficiles, non seulement par l'augmentation des obligations municipales et scolaires, mais par de nouvelles exigences sociales, par de nouvelles prétentions de la jeunesse. Le faux progrès a transformé la vie rurale au mépris des plus belles traditions, des plus sûres garanties d'ordre et de véritable prospérité. En avant pour le progrès, oui, assurément mais avec mesure."

Quand les ministres disent que l'ai soulevé les préjugés des villes contre les campagnes, je les invite

LA RECIPROCITE

Le ministre de l'Agriculture dit qu'il ne faut pas se laisser aller à dire son vent, c'est-à-dire de la loi des faillites et des conservateurs qui ont voté contre la réciprocité. Combien de ceux qui sont partis ont fait faillite avant leur départ? D'ailleurs, quels sont les députés libéraux qui ont voté contre la loi des faillites? Je le demande au premier ministre.

La saine politique doit être basée sur les réels besoins moraux et matériels de la société, en vue de l'éducation sociale pour le développement normal et bienfaisant de notre pays. Elle réclame de ses législateurs un travail consciencieux, éclairé par une direction sur laquelle reflètent les lumineux enseignements de l'infatigable autorité divine.

C'est pourquoi, M. l'orateur, il conviendrait de signaler à cette Chambre, avec tout le respect que commande le caractère du document, l'admirable lettre que Son Eminence le cardinal Bégin vient d'adresser aux fidèles de son diocèse, je devrais dire à tous les citoyens de son pays, puisqu'elle a reçu des plus hautes autorités protestantes et de leurs organes l'approbation qu'elle méritait.

L'opposition reconnaît dans la parole du vénérable pasteur la sagesse de sa haute intelligence, la divine bonté de son cœur et son grand souci de faire régner dans l'âme de notre peuple l'esprit chrétien si nécessaire pour débarrasser la société des vices qui l'empêchent de donner à Dieu et à la patrie le fruit de ses talents et de sa richesse.

Parlant au nom de l'opposition, dans cette Chambre des représentants du peuple de cette province, je désire exprimer à Son Eminence l'expression de ses remerciements et de sa reconnaissance pour la grande leçon de haute morale qu'elle vient de donner avec tant d'autorité, leçon qui aidera sans doute aux dirigeants de la société à faire leur devoir avec efficacité.

Quant à la réciprocité, comment le ministre de l'Agriculture peut-il nous reprocher d'avoir voté contre, quand le premier ministre vient de se proclamer à Montréal, un ardent protectionniste, même à l'encontre des idées de celui qu'il appelle son chef. Si je gratiais le premier ministre, pourrais-je savoir pourquoi il a tant méprisé les libéraux et les conservateurs qui ont voté contre la réciprocité à Ottawa, et en même temps pour M. Gouin, à Québec?

Le premier ministre est-il prêt à se prononcer comme le ministre de l'Agriculture pour et contre l'exportation de la crème aux Etats-Unis? Si le premier ministre est en faveur de la création de nouvelles industries greffées sur l'agriculture, pourquoi a-t-il, avec le ministre de l'agriculture, combattu cette politique que je préconise depuis ma motion de 1917?

Au lieu de passer son temps à faire des comparaisons du régime conservateur avec le sien, pourquoi n'a-t-il pas accepté ce principal article de son programme? Le premier ministre, qui s'est déclaré l'ardent partisan de l'évolution lente, est encore à reprocher à ses adversaires qu'ils ont, au lieu de faire disparaître les causes qui décimaient nos campagnes et alléger le fardeau des obligations.

Cet exode des nôtres commande une nouvelle politique d'immigration, de colonisation et d'industrie.

Voici ce que je disais dans mon manifeste, l'hiver dernier. "Notre province a bénéficié d'une période de prospérité grâce à l'ouverture de marchés mondiaux et aux conditions économiques spéciales créées par la guerre. Les gouvernements sages qui ont su s'adapter aux conditions du temps ont pu procurer à leurs citoyens la stabilité qui est la base de tout progrès véritable. Le gouvernement de Québec a fait le contraire. Après avoir conduit Montréal et les villes environnantes à la banqueroute par une législation savamment préparée en vue d'édifier les fortunes de ses favoris, mais ruineuse pour les contribuables, le gouvernement a mis les municipalités rurales dans la même situation sous prétexte de progrès, mais un progrès conçu sans la connaissance exacte de leurs besoins et de leurs possibilités."

"La conséquence, c'est que les faillites sont nombreuses. Il y a eu au-delà de 300 faillites de cultivateurs l'an dernier. Le cultivateur abandonne la culture qui ne paie pas assez pour rencontrer ses fortes dépenses; le colon laisse ses lots parce qu'il n'est pas assez protégé par les sacrifices qu'il fait et pour les besoins auxquels il doit faire face; l'ouvrier paie un loyer disproportionné à son salaire parce que la propriété est grevée."

"L'émigration des nôtres vers les Etats-Unis, quoique les organes du gouvernement cherchent à la cacher, est vraiment alarmante. Il est parti, l'année dernière, des milliers de Canadiens pour les Etats-Unis."

"Il faut une politique de progrès qui s'adapte bien à nos conditions économiques, à nos ressources et qui n'exige pas du peuple plus qu'il ne peut raisonnablement donner. Le gouvernement, par exemple, agit comme s'il avait une fausse

Si la situation était si alarmante, pourquoi n'aurait-on pas sonné l'alarme avant les élections et soumis ensuite au peuple une politique convenant à la situation? Le premier ministre aurait dû sonner cet alarme avant que le mal ne se fût aggravé. Gouverner, c'est prévoir. Au lieu de s'amuser à sonner de fausses alarmes à Châteauguay, il aurait pu faire beaucoup mieux pour sa province."

C'est après ce congrès d'alarmantes appréhensions que l'on comprendra combien fausse, antinationale fut la dissolution des Chambres l'hiver dernier. Après ce congrès de colonisation, devant les multiples protestations et plaintes qu'il a entendues, le gouvernement a dû adopter une nouvelle politique. S'il eût fait ce congrès avant les élections, il aurait pu soumettre cette nouvelle politique au peuple. Mais non, ce gouvernement soi-disant libéral a fait le contraire."

NOTRE PROGRAMME

Après avoir rallié le ministère, M. Sauvé a soumis son programme et fait plusieurs considérations.

L'opposition continuera à dire son devoir et à proposer les idées formulées dans le programme de la convention de 1922 et dans les motions présentées au parlement depuis des années. Nous continuerons à prêcher l'importance de greffer des industries agricoles sur l'agriculture; de rendre la terre plus rémunératrice; de diminuer le fardeau des cultivateurs; de diriger la politique de voirie en vue de répondre d'abord aux besoins de la population de notre province, suivant ses moyens et non pas seulement en vue d'attirer des touristes pour grossir les revenus du commerce des liqueurs envivantes; de donner aux ouvriers les conditions de travail qui leur conviennent; de protéger nos industries nécessaires et une loi des accidents du travail plus complète, plus expéditive et moins coûteuse; de donner au colon l'assistance dont il a besoin pour s'établir, faire vivre sa famille et développer son domaine; de réorganiser l'école rurale, l'école du rang, l'école élémentaire d'abord, de manière à la rendre plus pratique et moins coûteuse inutilement; de donner à l'administration des terres de la couronne une direction plus conforme à nos intérêts nationaux et économiques de façon à ne pas tolérer l'injustice envers le bon colon, tout en protégeant judicieusement le commerce et l'industrie du bois et leurs principaux facteurs; de simplifier l'administration de la justice de manière à rendre les tribunaux plus accessibles aux pauvres comme aux riches, avec une égale considération; de donner au Conseil législatif une signification suivant l'esprit des Pères de la Confédération, afin d'en faire, non pas une hôtellerie pour des partisans, ni un sanatorium pour les malades, ni une chambre à bâillon, ni un gîte aux politiciens et aux ministres qui ne peuvent se faire élire par la volonté du peuple; de donner aux employés civils un traitement plus équitable et plus conforme aux besoins de leurs familles; d'accorder des octrois à nos maisons d'éducation, non pas au point de vue d'une simple décharge, mais pour rendre les moyens d'instruction plus pratiques et plus accessibles à toutes les classes de la société et à protéger spécialement les enfants bien doués de nos familles pauvres.

Voilà ce que nous préconisons depuis des années. Nous aurons occasion dans le cours de la session de discuter chacun des articles de ce programme d'ensemble et de bon sens. Cependant le gouvernement et ses organes continueront à dire que nous n'avons pas de programme.

M. TASCHEREAU

Depuis que nous nous sommes séparés, en décembre dernier, les Chambres ont été dissoutes et nous avons eu un appel au peuple. Il n'est pas sans intérêt d'observer le résultat. Sans doute, l'opposition a fait des gains et est revenue nombreuse. Je le félicite, mais, cependant, au chef de l'opposition de ne pas compter ses soldats trop tôt. Il ferait mieux de méditer la fable de Perrette. Je ne veux pas évidemment insinuer que sa famille politique se compose des mêmes éléments que celle de Perrette, mais c'est la morale de cette fable que j'offre à sa méditation.

Exception faite de l'île de Montréal, où j'avoue notre échec, les élections ont montré que jamais le parti libéral n'avait joui à un tel degré de la confiance des cultivateurs et des colons. Nous avons remporté une victoire complète dans tous les districts ruraux de la province. Si nous avons le très grand plaisir de compter dans nos rangs un grand nombre de cultivateurs, nous avons également la satisfaction de savoir qu'ils ont été élus comme libéraux tout court.

Dans les autres provinces, on a vu tout à tour les vieux partis s'écrouler devant le parti agraire. Chez nous, les agriculteurs sont libéraux, et donnent leur entière confiance à notre parti. C'est leur réponse aux bucoliques, comme dirait mon ami de Laval, que le chef de l'opposition est allé leur débiter pendant les deux dernières canicules.

L'opposition a fait des gains dans certaines villes, sans doute. Mais ignore-t-elle que, en comparaison de 1916, date à laquelle nous avons eu la dernière élection, la direction de son parti a pris le chemin de la déroute. Le résultat de 1923 montre que dans toute la province, le parti conservateur a reculé de 1 p. c. dans le vote total.

Venons-en à Montréal. Sur toute l'île, seuls deux de nos amis ont été élus. Le chef de l'opposition criait son amour pour la classe ouvrière. A nos ouvriers il a opposé des professionnels ou des candidats d'une autre classe, et les ouvriers de Montréal ont voté contre nos ouvriers.

Je prie les ouvriers de croire que nous ne leur en voulons pas, tout en déplorant la défaite de nos amis. Loin d'avoir de la rancune au cœur, nous allons tâcher de regagner la confiance de la population de Montréal, et si j'en juge par la cordiale réception que nous a faite King, ces jours derniers, le sentiment de la métropole n'est déjà plus le même.

Montréal avait-il raison de nous tourner le dos? Il est juste de ses intérêts et maître de ses actions. Me sera-t-il cependant permis de lui rappeler ce que nous avons fait pour lui. Montréal a renié son allégeance au parti libéral!

Le mouvement de la colonisation sera nécessairement plus lent si nous ne parvenons pas à garder notre population et à rapatrier ceux des nôtres qui nous ont laissés.

Pour atteindre ce double but, nous avons entrepris de créer des centres industriels et d'organiser un vigoureux mouvement de rapatriement.

Le Canadien n'est pas seulement agriculteur, mais un merveilleux ouvrier. Demandez-le aux manufacturiers de nos grandes villes et à ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Nos familles sont nombreuses, et tous nos jeunes gens ne se sentent pas appelés à cultiver la terre. L'attrait des villes est devenu tout-puissant pour un grand nombre.

Serait-ce parce que ce parti lui a donné \$25,000,000 pour les bons chemins qui sillonnent sa région, et qui lui ont amené ses milliers de touristes qui activent son commerce et lui apportent l'abondance?

Serait-ce parce que, au coût de \$750,000, nous construisons les ponts de Vaudreuil qu'il réclamait depuis cinquante ans?

Serait-ce parce que nous avons rétabli le vote de ses justiciables, en lui donnant un nouveau palais de justice?

Serait-ce parce que nous avons fourni à ses ouvriers un bureau de placement gratuit, à la porte duquel 24,500 ouvriers sont venus frapper l'année dernière?

Serait-ce parce que nous avons supprimé les bureaux d'agences privées où l'ouvrier se faisait exploiter?

Serait-ce parce que nous avons fait disparaître, dans toute la région de Montréal, les ponts et les barrières de péage?

Serait-ce parce que nous avons donné \$2,000,000 à ses deux grandes universités?

Serait-ce parce que, au coût d'au-delà de \$100,000, nous y avons établi un merveilleux institut de radium?

Serait-ce parce que nous lui avons donné la superbe Ecole des Hautes Etudes et l'Ecole technique qu'on nous envie à l'étranger?

Serait-ce parce que nous avons construit et aménagé, dans cette ville, une école des beaux-arts, au coût de \$300,000 où se pressent 500 de nos jeunes gens avides d'apprendre ce que l'art français a de meilleur, et de combler ainsi une lacune parmi les nôtres?

Serait-ce parce que nous y maintenons une cour juvénile, la seule dans la province?

Serait-ce parce que nous avons octroyé au-delà de \$500,000 à ses hôpitaux?

Serait-ce parce que la plus grande école de pédagogie de la province y ouvrira bientôt ses portes?

Serait-ce encore parce que nous avons fait travailler ses ouvriers pendant les jours de chômage, et que nous y avons construit notre grand entrepôt des liqueurs qui fait vivre 800 familles?

Serait-ce aussi parce que nous avons respecté son autonomie et que nous lui avons donné un système municipal, approuvé par sa population, qui lui permet de se développer sans ajouter un sou à sa dette?

Serait-ce enfin parce que la Commission métropolitaine a rétabli le crédit des municipalités environnantes qui pourrissent ainsi à un plus tard à Montréal sans ajouter à son fardeau?

Je pourrais continuer cette longue énumération. Mais je me contenterai de ces faits pour inviter les citoyens de Montréal à mettre simplement notre bilan en regard de celui de nos adversaires, et à tirer leurs conclusions.

Il est vrai qu'on a crié que Montréal, suivant l'expression élégante de nos amis de l'opposition, était la "vache à lait de la province".

Mais lorsque ces mêmes amis s'adressaient à nos habitants de la campagne, la chanson était toute autre.

Je serais maintenant tenté d'établir le bilan de l'année qui se termine, et de faire une incursion dans chacun des domaines de notre administration. Mais je veux laisser à chacun de mes collègues le plaisir de dire à la Chambre et à la province ce qu'ils ont réalisé, dans les différents domaines respectifs.

Je laisse de côté la discussion des progrès dans nos divers champs d'action pour m'arrêter à certains problèmes qui touchent à l'avenir de notre province et auxquels notre population s'intéresse d'une manière toute particulière.

Le grand congrès de colonisation, tenu récemment à Québec, s'est spécialement occupé de ces problèmes, et je rendrai ici hommage à mon collègue, le ministre de la colonisation, pour l'admirable manière dont il a conduit ce congrès.

L'idée maîtresse qui a présidé aux délibérations a été la séparation effective du domaine forestier des terres propres à la colonisation.

Notre province est agricole avant tout, mais elle a des richesses forestières considérables qu'il faut conserver et faire fructifier.

Le conflit entre le colon et le concessionnaire de coupes forestières est aussi vieux que notre système gouvernemental. Et si tous admettent que le colon et le concessionnaire doivent s'aider mutuellement, il faut avouer que, en principe, leur mariage immédiat est la cause de beaucoup de nos difficultés.

Nous croyons que l'heure est venue de les séparer définitivement. Le problème n'est pas facile à résoudre. Nous allons, toutefois, nous y essayer.

Sans procéder à une nouvelle classification des lots, n'est-il pas possible de classer les régions de manière à les attribuer, soit aux colons ou aux concessionnaires, pour que chacun soit bien chez soi.

Nous voulons que le colon, quand il prend un lot, le trouve suffisamment riche pour lui permettre de vivre avec le produit de son bois jusqu'à ce qu'il puisse récolter.

Jeune, les vastes états qui y sont établis nous ont gardé des milliers de jeunes gens que l'émigration aurait entraînés.

Nous n'avons que 10% de nos forces hydrauliques de développées dans la province, et nous sommes disposés à accueillir tous ceux qui sont en état d'activer ce développement.

Nous avons pensé que la concession de terrains forestiers entraînerait l'utilisation immédiate de nos forces hydrauliques, et portant la condition que tout le bois coupé de vra être converti en pulpe ou en papier dans notre province même, est prêt à réaliser le programme que nous nous sommes tracé, et que je viens de définir.

Voilà comment nous avons réussi.

L'année dernière nous mettions à l'enchère 2,500 milles sur la rivière aux Outardes. Nous avons obtenu \$3.30 de plus que nos droits de coupe ordinaires, et l'acquéreur est tenu de développer les forces hydrauliques de cette rivière, d'y construire une usine au coût d'au moins \$60,000,000 et d'y fabriquer du papier et de la pulpe. Des centaines d'hommes y trouveront de l'emploi, et une vaste étendue de notre domaine forestier, jusqu'alors improductive, nous procurera un superbe revenu, et sera mieux protégée contre l'incendie.

Plus tard, nous avons loué, à l'enchère, les rapides sur la rivière des Quinze.

Outre les forces hydrauliques à développer, l'obligation de construire une usine et d'y fabriquer de la pulpe et du papier, le loyer annuel entraine en ligne de compte dans cette enchère.

La mise à prix était de \$5,000 par année, en sus des autres redevances. Nous avons obtenu \$80,000 par année. Nous recevons, de plus, 50 cents par cheval-vapeur développé, et le contrat oblige l'acquéreur à nous payer \$1.00 par cheval-vapeur exporté en dehors des limites de la province.

Dans peu de temps ce pouvoir nous rapportera un revenu annuel de \$150,000 et fera surgir un centre important.

Ces jours derniers nous avons fait une autre concession forestière de 2,250 milles sur la rivière Manicouagan.

Qu'il n'y ait pas de forces hydrauliques qu'il offre sur cette rivière, et que nous ayons une chance d'enrayer l'émigration, des milliers en créant un nouveau centre industriel à proximité d'une de nos villes, nous avons mis comme condition pour l'acquéreur de bâtir une usine près d'une ville de la province où il serait tenu de convertir en pulpe et en papier tout son bois.

Nous avons voulu amener ainsi aux portes d'une de nos villes pour le bénéfice de nos ouvriers, une des grandes industries du pays, et tenter une expérience que nous commandaient les circonstances.

Cette entreprise est en voie de réalisation.

Une grande usine sera prochainement construite qui coûtera \$12,000,000. Elle emploiera dès le début 800 ouvriers, et nous savons tous ce que cela veut dire comme source d'activité et de richesse. Ce sera, croyons-nous, que le commencement d'un vigoureux développement industriel. Ajoutons que l'acquéreur, outre les obligations onéreuses qui lui sont imposées, devra payer, à perpétuité, 10 cents de plus par corde, en droit de coupe, que les concessionnaires actuels.

Parlerai-je des prodigieux travaux de la Grande Décharge? Ils coûteront \$20,000,000. Trois mille hommes y travailleront au printemps. On y développera un million de chevaux-vapeur et les eaux du Saguenay, qui se perdent depuis des siècles, seront mises au service de l'industrie québécoise. On annonce même la construction prochaine de vastes filatures de coton qui garderont, dans le pays de Marie Châtelaine, nos jeunes gens que les filatures de la Nouvelle-Angleterre nous auraient encore enlevés et auraient retenus là-bas.

Pour apprécier tout ce que signifie le barrage de la Grande Décharge, nous n'avons qu'à nous rappeler que le barrage Gouin, sur le Saint-Maurice, rapporte aujourd'hui à la province un revenu annuel de plus de \$250,000, et que nous avons fourni aux usines de la région des Trois-Rivières, une moyenne de 16,000 pieds cubes d'eau par seconde. Dans moins de 20 ans, nos travaux sur le Saint-Maurice seront tous payés par les revenus que nous en retirons, et la province touchera un profit annuel de \$500,000.

Mais il ne suffit pas de nous développer de cette manière. Il est un autre facteur de notre expansion nationale, que le gouvernement ne négligera pas: c'est celui de la conservation de notre population et du rapatriement des nôtres qui sont aux Etats-Unis.

Nous comptons conserver notre population en aidant puissamment la colonisation et l'agriculture, en mettant au service des ouvriers de la terre toutes nos ressources disponibles. C'est, du reste, ce que nous faisons déjà.

Nous sommes très fiers de nos richesses forestières. Or, depuis trois ans, nous avons donné à nos colons beaucoup plus que nous ont rapporté toutes ces richesses forestières.

Nous ne contents de travailler à garder les nôtres, nous voulons ramener ceux qui nous ont quittés.

J'ai déjà invité le gouvernement fédéral à coopérer avec nous dans l'œuvre essentiellement nationale du rapatriement. Je lui renouvelle cette invitation.

Beaucoup des nôtres voudraient revenir, mais nous avons gardé leur place au foyer québécois.

Ottawa emploie des sommes considérables à importer au Canada des races étrangères. Le choix de ces immigrants n'a pas toujours été heureux.

Peut-on trouver un meilleur immigrant que le Canadien de naissance? Il revient chez lui. Il a déjà vécu notre vie. Notre idéal et nos aspirations font partie de son être. Ouvrons-lui donc toutes grandes les portes de la province!

Nous demandons à notre gouvernement d'Ottawa de donner à Québec sa juste part des deniers qu'il consacre à l'immigration. Nous doublerons ce montant, nous le triplerons au besoin, mais nous voulons faire un suprême effort pour ramener parmi nous ceux qui se sont laissés attirer au-delà de la quarante-cinquième.

Il est un sujet d'une souveraine importance pour notre province, et malheureusement d'une trop grande

D'Une Grande Vogue

LES CADEAUX qui jouissent d'une grande vogue sont étalés dans une superbe variété à notre magasin. Il n'est pas de cadeau plus apprécié, en effet, que l'un quelconque des articles suivants, que le destinataire recevra toujours avec beaucoup de plaisir:

Lampes — Service de Toilette — Montres-Bracelet — Argenterie — Ivroirs — Ecrans à Bijoux — Pianos de verre taillé ou de Contellerie — Vases à Fleurs en Argent, Etc., Etc.

RABAIS DE 25%

sur toute notre marchandise durant ce mois. Cet escompte ne s'applique pas cependant aux plumes-réservoir et crayons "Ever-Sharp".

JOS. L'HEUREUX

BIJOUTIERS — Près Visitation
673, Sainte-Catherine — MAGASIN OUVERT TOUTS LES JOURS

Des Livres comme Etrennes POURQUOI PAS ?

Le Livre? mais si l'on sait choisir, n'est-il pas le meilleur des compagnons? Votre parent ou votre ami seront charmés de recevoir un tel cadeau.

QUELQUES SUGGESTIONS:

- BLAISE PASCAL — Discours sur les Passions de l'Amour — Edition ornée de gravures sur bois originales par Carlelle. L'un des 30 exemplaires numérotés sur papier de Chine. Reliure de luxe. Prix... \$11.00
- CHARLES DICKENS — Monsieur Minns. Illustration colorée sur papier d'Arches. L'un des 300 exemplaires numérotés. Reliure marocain. Prix... 12.50
- J.-K. HUYSMANS — En Route. Illustrations de Malo Renaut. Broché... 7.00
- CHARLES MAURRAS — Anthèmes, édition décorée de compositions originales par Léon Schalz. L'un des exemplaires reliés en marocain. Prix... 6.00
- CHARLES MAURRAS — Trois Idées politiques. Reliure chagrin... 3.00
- CHATEAUBRIAND — Le Dernier Abencérage. Compositions de Vuillier, gravées à l'eau forte. L'un des exemplaires numérotés, reliure marocain... 10.00
- SAINT AUGUSTIN — Confessions. Traduction nouvelle par Dom Louis Gougaud. Bois gravés par Paul Bornet. L'un des exemplaires numérotés. Reliure marocain. Prix... 6.50

Librairie DEOM

251 Ste-Catherine Est — Montréal

Aux Imprimeurs



Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE
43, rue St-Vincent — MONTREAL

actualité, dont nous devons nous occuper. Je veux parler du projet de creuser le Saint-Laurent pour étendre la navigation jusqu'aux grands lacs et créer du même coup de nouvelles forces hydrauliques.

Les opinions, au Canada, sont partagées sur l'utilité et les avantages de cette gigantesque entreprise. Elles le sont également aux Etats-Unis.

Tout d'abord, le coût en sera colossal et l'estime que le Canada, avec la dette énorme qu'il s'écarter, ne peut pas justifier de s'imposer ce nouveau fardeau.

Québec, dont les finances sont plus prospères que celles de toutes ses provinces-sœurs, sera encore appelée, comme pour bien d'autres entreprises, à se saigner en faveur d'un projet qui est tout à son désavantage. Nous y sommes nettement et carrément opposés.

En vertu de quel principe les deniers de notre population seraient-ils employés à servir une entreprise qui sera tout au détriment de Montréal, notre grande métropole?

CALENDRIER

VENDREDI, 21 décembre 1923
Q. Tps. Jeûne, Saint Thomas, ap. d. 2 c.
Lever du soleil, 7 h. 43 m.
Coucher du soleil, 4 h. 13 m.
Coucher de la lune, 5 h. 48 m.
P. Q. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.
P. L. le 23 à 2 h. 39 m. du matin.
N. L. le 7 à 6 h. 36 m. du soir.
Q. le 30, à 4 h. 13 m. du soir.
D. Q. le 1er, à 5 h. 13 m. du matin.

SA SAINTETÉ PIE XI CRÉE DEUX CARDINAUX ITALIENS

L'auditeur papal et le directeur du musée du Vatican reçoivent la pourpre cardinalice — L'allocation du Saint-Père au consistoire — La situation ne s'est pas améliorée en Europe.

Rome, 20 (S.P.A.). — Le pape Pie XI a présidé aujourd'hui un consistoire secret et a créé deux cardinaux italiens. Ce sont Nos Seigneurs Evariste Lucidi, l'auditeur de Sa Sainteté, et Aurelio Galli, directeur général du Musée du Vatican.

Dans son allocution devant les membres du consistoire, Sa Sainteté a fait remarquer que les conditions de paix en Europe ne se sont pas améliorées depuis la tenue du dernier consistoire. Il a fait allusion à la visite toute récente du roi Alphonse et de la reine Victoria, d'Espagne, et il a ajouté que la question irlandaise est à la veille de se régler.

Le Saint-Père a rappelé au début de son allocution le meurtre sacrilège du cardinal Jean Soldevila Y Romero, archevêque de Saragosse, tué dans des circonstances atroces le 4 juin dernier. Cette triste nouvelle, dit-il, lui causa, ainsi qu'à toutes les bonnes gens, un profond chagrin.

Les conditions dans le monde, surtout celles qui concernent la paix, ne sont malheureusement pas devenues plus avantageuses, a-t-il affirmé le souverain pontife.

Pie XI a déclaré que la lettre qu'il adressa au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat papal, sur les moyens de soulager les maux de l'Europe centrale produit d'heureux résultats, mais qu'il reste encore beaucoup à faire parce que les sentiments d'amertume et d'hostilité ne sont pas encore éteints. Il a dit que les besoins de toutes sortes grandissent, surtout à l'approche de l'hiver. Il a signalé l'appel du cardinal Gasparri aux nonces pontificales accrédités auprès des pays qui produisent en abondance le blé. Sa Sainteté espère que cet appel sera entendu et qu'ainsi on pourra adoucir le sort des populations dans la souffrance.

Après les cérémonies d'usage dans la salle consistoriale, le pape a ordonné à tous de sortir, sauf les cardinaux. Il a ensuite invoqué le saint Esprit et prononcé son allocution. Il dit alors : « Vénérables frères, plusieurs de

Ce mari cotait sa femme très haut

Los Angeles, 20 (S. P. A.). — En demandant son divorce aujourd'hui en Cour supérieure, Mme Elsie La Maie, femme d'un propriétaire de théâtre, a raconté que son mari avait voulu la vendre à un riche négociant de Juarez, Mexique, pour la somme de \$500,000. Elle a ajouté que si elle avait consenti à la « transaction », elle aurait reçu une part de \$150,000. La proposition lui fut faite en 1919. Naturellement, elle refusa, mais La Maie poursuivit ses négociations avec le noir pendant quatre ans et dernièrement devint violente à cause du refus persistant de sa femme.

Vancouver deviendra l'égal de notre port

Winnipeg, 20 (S.P.C.). — Thomas Harling, directeur de la firme de courtiers en navigation Harling and Sons, de Montréal, a déclaré hier soir en passant à Winnipeg en route vers Vancouver qu'il son avis avant nombre d'années, le port de Vancouver sera l'égal de notre port de Vancouver.

M. Harling pense qu'il importe de faire tout le possible pour améliorer le port de Vancouver, qui est libre durant toute l'année. Si le commerce l'alimente, les fermiers de l'Ouest pourront faire de grandes économies en expédiant leur grain graduellement par Vancouver sur les marchés extérieurs.

Vapeur français avarié

Halifax, 20 (S. P. C.). — Le vapeur français l'Aurock est entré dans le port de Halifax hier soir pour se faire réparer. Le bateau a subi une violente tempête depuis son départ de North-Sydney, le 29 novembre. Le navire a subi des avaries estimées à \$40,000. Il a à son bord une cargaison de 3,500 caisses de champagne, vin et cognac, prises au Havre, en France. Il est en route pour Nassau.

Le bateau déplaça 458 tonnes et est commandé par le capitaine E. Genau.

Erratum

A PROPOS DU CONGRES DE COLONISATION
Une erreur de transcription a fait omettre du texte de la motion Michaud-Beauchamp, présentée au dernier congrès de colonisation, l'un des « attendus » auxquels ses auteurs attachaient la plus grande importance. Nous nous excusons de le rétablir immédiatement.
« Attendu que seul un organisme indépendant, permanent et libre, créé spécialement à cette fin par la législature, muni de tous les pouvoirs voulus, ne comportant que des responsabilités indirectes pour le gouvernement, et devant absorber tout le travail et l'attention d'hommes compétents, désignés par l'Etat, par les autorités religieuses, par les concessionnaires des forêts de la province, et nommés par l'Etat, est capable de répondre efficacement aux besoins des circonstances ».

L'accueil sera meilleur à Londres

Londres, 20 (S.P.A.). — Bien que la rebuffade appliquée par le gouvernement britannique aux démarches du gouvernement russe pour renouer les relations avec la grande république des Etats-Unis ne soit pas passée inaperçue à Londres, la Westminster Gazette annonce que la Grande-Bretagne va probablement reconnaître la Russie et rouvrir avec elle des relations commerciales régulières dès que le ministre Baldwin ne sera plus au pouvoir.

Le journal précise que d'importantes négociations ont permis de croire que le gouvernement de Moscou se tient responsable de la dette contractée par la Grande-Bretagne avant la guerre par le régime russe d'alors. Cette dette forme un total d'environ 1,656,000,000 livres sterling et l'intérêt n'a pas été payé depuis 1918.

Entrevue entre chefs

Delhi, Inde, 20 (S.P.C.). — Le gouverneur de l'Afghanistan a eu une entrevue avec le représentant du Khyber, à Jalalabad, où tous deux ont discuté le cas des officiers anglais assassinés par la bande Ajah. La tribu Sangu a été tenue responsable d'abriter les meurtriers et ses représentants sont retenus en otage par le gouvernement.

Quant aux meurtriers, ils se sont dispersés en apprenant que six cents hommes de troupes régulières marchaient contre eux.

Les Mahsuds après une réunion ont jeté la responsabilité du meurtre du lieutenant Webster, le 6 juillet dernier, sur trois hommes de la tribu et ont demandé à la tribu des Shabi de livrer les coupables sous peine d'une amende de douze mille roupies.

Le "Morning Post" ne croit pas Lloyd George

Londres, 20 (S.P.A.). — L'ex-premier ministre Lloyd-George a beau dire qu'il n'est pas vrai qu'il soit revenu du Canada en étant en désaccord avec un programme protectionniste, le Morning Post reste incrédule. Il dit que c'est un membre du gouvernement qui a le premier lancé l'affirmation et que M. Lloyd George, a énergiquement approuvé les résolutions de la conférence impériale en faveur d'un tarif préférentiel pour les Dominions.

Température

Toronto, 20. — Température probable dans la région de Montréal : vents modérés du sud-ouest et du sud, nuages et doux aujourd'hui et demain, quelques averses.

UN PROPRIETAIRE EPHEMERE

LA MAISON FLAMBE LE SOIR OU ON LA LUI TERMINE. — QUI DEVAIT METTRE LES FANEAUX?

Le juge Joseph Demers a entendu cet après-midi, la cause de L. Avila Grothé et al contre Anselme Séraphin Deguire.

Deguire avait chargé les demandeurs, le 23 avril 1921, de lui construire une maison à Laval-sur-le-Lac. La maison a été achevée et livrée le 11 juillet suivant. Le soir même elle était détruite de fond en comble par un incendie. Les demandeurs alléguent qu'ils ont reçu en paiement une somme de quatre mille dollars et qu'il leur est encore dû \$3,600.

Le défendeur rétorque que suivant le contrat, les travaux de construction auraient dû commencer au mois de mai, et qu'en réalité ils n'ont commencé qu'un mois plus tard. La maison devait être terminée pour le premier jour de juillet; elle n'a été livrée que le 11. Si les entrepreneurs avaient exécuté leur contrat comme ils y étaient tenus, la maison aurait été terminée le 1er juillet et n'aurait pas été incendiée.

Deguire demande donc le renvoi de l'action en ajoutant que la réclamation est en outre exagérée et qu'il a déjà payé cinq mille dollars.

Le juge Duclos a entendu une poursuite d'Elie Girard contre la ville de Montréal et la Montreal Light, Heat and Power Consolidated.

Le 1er octobre 1921, son automobile est tombée dans une excavation, sur le chemin de la Côte-St-Paul. La machine a été fort endommagée et lui-même contusionné. Il allégué que l'excavation avait été creusée par les employés de la Montreal Light, Heat and Power Co., et qu'aucun fanal n'en signalait l'existence. Girard tient la ville responsable de n'avoir pas éclairé l'endroit et la M. L. H. et P. de n'y avoir pas placé de fanaux de danger.

Il réclame \$456.50 comme dommages.

La ville de Montréal rejette la faute sur la Montreal Light, Heat and Power Co. Elle allégué tout d'abord que Girard avait été négligent et qu'il s'était attiré cette aventure par sa propre faute. A tout événement, elle a passé un contrat avec la M. L. H. et P. par lequel cette dernière s'est engagée à éclairer l'endroit. En plus la codéfenderesse ne l'a pas averti que ses employés creusaient une excavation, en sorte qu'elle était coupable de négligence à supposer que ce fut à la ville à éclairer l'endroit et qu'elle en doit porter maintenant les responsabilités.

Mort du curé de la Malbaie

Québec, 20 (S. P. C.). — M. l'abbé Hudon, curé de la Malbaie, est décédé subitement, hier, dans son presbytère, à l'âge de 96 ans. On croit qu'il a succombé à une angine de poitrine, suite d'une opération chirurgicale encore récente.

L'abbé Marcelin-Pierre Hudon naquit à Saint-Denis de la Boutillerie, comté de Kamouraska, le 26 avril 1828, du mariage de Rémi Hudon, marchand, avec Marie-D. Labrie. Il fit ses études à Sainte-Anne de Chicoutimi où il fut ordonné par Mgr Dr. Racine, le 25 janvier 1885. Il fut vicaire à Latéville, puis aux Ebolements. Il devint en 1889 curé de Mistouk, mais l'année suivante il était nommé procureur du séminaire de Chicoutimi, poste qu'il occupa pendant trois ans. Il retourna au ministère paroissial et fut nommé curé de Saint-Siméon de Charlevoix. De 1898 à 1901, il eut charge de la paroisse de Tadoussac. Pendant cinq ans aussi, il fut curé de Saint-Félicien. En 1906, il était appelé à la cure de la Malbaie et créa vicaire forain cette année-là.

Québec, 20 (D. N. C.). — L'abbé Hudon était le fondateur et le bienfaiteur de l'orphelinat apostolique de la Malbaie. M. P. Hudon était le frère de MM. Auguste Hudon, de Chicoutimi; Adélaïde, Philippe et Jean-Baptiste Hudon, de Hébertville; Eutrope Hudon, de Montréal; de Mlle Léda Hudon, du presbytère de la Malbaie; de la révérende Mère Sainte-Ursule, des Ursulines des Trois-Rivières; de la révérende Mère Saint-Remi (cette dernière décédée dans l'incendie du monastère de Roberval); des Ursulines de Roberval; de la révérende Mère Marie de la Présentation (morte en mars dernier); et de Mme Clark, épouse du Dr A. Clark, de Saint-Roch de Québec.

Les funérailles de l'abbé Hudon auront lieu samedi, à la Malbaie.

Le 50e anniversaire du Club Canadien

Samedi sera célébré le cinquantième anniversaire du Club Canadien, sous la présidence d'honneur de M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

Au programme on remarque : une réception officielle; une causerie par M. Paul Gouin, avocat; une allocution de M. Taschereau, puis un réveillon. L'orchestre Jean-Drouin exécutera un programme musical.

Deux patinoires sont ouvertes

La patinoire du parc LaFontaine et celle du parc Jeanne Mance se sont officiellement inaugurées ce soir par les autorités municipales. Il y aura illumination et fanfare.

Des règlements à sanctionner

LA VILLE SE PREOCCUPE DE REGIR LA DISTRIBUTION DES KIOSQUES POUR LA VENTE DES JOURNAUX. — LA CONSTRUCTION DANS LES QUARTIERS ROSEMONT ET MONT-CALM.

Le comité exécutif a remis au greffier du conseil municipal plusieurs projets de règlements pour qu'ils soient définitivement approuvés et sanctionnés. Un de ces règlements intéresse les vendeurs de journaux, un autre régit la construction dans le quartier Rosemont, et le troisième concerne le quartier Montcalm.

La ville veut édicter un règlement spécial pour la vente des journaux dans les kiosques; en voici la teneur :

« La ville peut accorder aux vendeurs de journaux la permission de stationner dans les rues, pour y exercer leur commerce, pourvu qu'ils se pourvoient de kiosques construits d'après un plan approuvé par le service des travaux publics. Cette permission ne sera valable, dans chaque cas, que lorsque le kiosque aura été construit et approuvé comme susdit et installé à l'endroit désigné par ledit service. »

La ville peut, cependant, si elle le juge à propos, faire construire elle-même tels kiosques, à ses propres frais, et les vendre aux commerçants de journaux, au comptant ou pour un prix payable par versements égaux et mensuels n'excédant pas le nombre de douze.

Il est loisible à la ville d'annuler la susdite permission en tout temps.

Deux projets de règlements imposent les restrictions suivantes à la construction dans les quartiers Rosemont et Montcalm :

« Le territoire compris entre le boulevard Rosemont (dit boulevard nord-ouest) et la rue Masson (dit boulevard sud-ouest), les limites nord-ouest du quartier Rosemont et l'avenue Pie IX (les deux cotés de ladite avenue inclus), ainsi que la rue Dandurand, à partir du côté est de la 16ème avenue jusqu'au côté ouest de la rue Bourbonnière, et les 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, sont exclusivement réservés pour des fins de récréation, de détente, de loisir, de promenade, de place d'affaires ou d'industrie y est défendu excepté sur les rues Bellechasse, Baubien, St-Zotique et Bélanger. »

« Tout nouveau bâtiment qui sera construit sur la rue Dandurand, entre le côté est de la 16ème avenue et le côté ouest de la rue Bourbonnière, ainsi que sur les 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, devra avoir au moins vingt-quatre (24) pieds de largeur et aucun logement ne pourra y avoir moins de vingt-quatre (24) pieds de largeur. »

« La rue Dandurand, à partir du côté est de la 16ème avenue jusqu'au côté ouest de la rue Bourbonnière, est exclusivement réservée pour des fins de résidence. Des maisons d'éducation, des églises et des hôpitaux peuvent cependant y être érigés. »

« Il n'est permis de construire sur les 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, que des bâtiments destinés à être occupés comme résidences, maisons d'éducation, églises ou hôpitaux, et la construction et l'exploitation de magasins, de garages publics d'automobiles et de dépôts pour la vente de gasoline y sont absolument interdites. »

Sur la rue Dandurand, entre la 16ème avenue et la rue Bourbonnière, et sur les 17ème et 18ème avenues, entre la rue Masson et le boulevard Rosemont, la ligne de construction est fixée à dix (10) pieds de la ligne homologuée ou de la ligne de la rue, s'il n'y a pas de ligne homologuée, l'espace de dix (10) pieds ainsi réservé devant être laissé libre de toute construction, à l'exception de fenêtres en saillie (bay windows), balcons et perrons, pourvu qu'ils ne saillent pas de plus de quatre (4) pieds de la façade du bâtiment. »

Mme Poincaré souffre de contusions

Paris, 20 (S.P.A.). — Mme Poincaré, l'épouse du président du conseil des ministres, souffre de contusions qu'elle a reçues, hier soir, quand sa limousine vint en contact avec une autre automobile.

Un procès sans jury

Toronto, 20 (S.P.C.). — Le juge Middleton a permis aujourd'hui que le procès des dix directeurs et fonctionnaires de la « Home Bank of Canada » ait lieu devant la cour du comté. Cela veut dire que le procès se fera non pas devant jury.

Les comités d'experts

Paris, 20. — Les membres français des comités d'experts de la Commission des réparations qui feront une enquête sur les ressources de l'Allemagne seront, dit-on, M. Jean Parmentier, ancien haut fonctionnaire du ministère des finances et actuellement l'un des directeurs du Crédit foncier de France, M. Athalin, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et M. Alix, professeur à la faculté de droit de Paris.

Aucun de ces personnages n'a de relations officielles avec le gouvernement. MM. Poincaré et Barthou estiment que les membres français de ces comités doivent être indépendants.

UN NOUVEL HÔPITAL POUR MONTREAL

INITIATIVE HARDIE QUE LE GOUVERNEMENT S'APPRETE À PRENDRE — LA SURVEILLANCE DES ALIENES CRIMINELS

(Spécial au Devoir)

Québec, le 20. — Dans le rapport du secrétaire et registraire de la province dont les journaux ont publié l'analyse hier, M. L.-A. David signale l'insuffisance des hôpitaux et la nécessité d'en construire de nouveaux.

Le gouvernement a déjà un projet, nous l'avons dit. Il sera probablement question au cours de la session de l'autoriser à donner à l'hôpital Notre-Dame une somme de cinq cent mille dollars. Avec cette importante subvention l'institution construite une nouvelle aile, attenante au corps de logis principal qu'on est en train d'achever. Ce don n'aurait pas sans certaines concessions de la part de l'institution qui ouvrirait au gouvernement l'un des étages ou de l'une des salles de cette nouvelle aile et l'autoriserait à y installer un service de santé pour la surveillance des aliénés criminels.

Le projet suscitait sans doute de l'intérêt si, suivant notre information, il se réalise, car il contiendrait le germe du premier hôpital d'Etat.

UN DEBAT SUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE

(Spécial au Devoir)

Québec, le 20. — On nous informe que M. Arthur Plante, le nouveau député de Beauharnois, doit amorcer un important débat sur la voirie et un autre sur la loi de l'assistance publique.

MM. DAVID ET PLANTE PARLERONT

Québec, 20 (D.N.C.). — Le débat sur le discours du trône reprendra cet après-midi, à trois heures, pour s'ajourner à 8 heures ce soir. On apprend que les députés s'engageront très tard dans la soirée, s'il le faut, afin de voter l'adresse en réponse au discours du trône. Cette nuit de sorte que la législature suspendra probablement ses séances pour une quinzaine de jours, à partir de ce soir. Cet après-midi, M. Athanase David parlera le premier. M. Arthur Plante, député de Beauharnois lui répondra. MM. Caron, Perrault et Galipeault parleront aussi du ministère, tandis que MM. Dufresne, Smart et Gault leur donneront la réplique, au nom de l'opposition.

Le comité des bills privés et celui des règlements viennent de faire les prolongations de débats suivantes : Présentations de pétitions, jusqu'au 12 janvier, réception des pétitions, jusqu'au 17 janvier. Présentation des bills privés, jusqu'au 23 janvier. Réception des rapports du comité des bills privés, jusqu'au 6 février.

Un double accident dans le port

Deux hommes, qui étaient à installer des fils électriques à l'entrepôt à grain no 1, dans le port de Montréal, sont tombés, vers les 9 heures, cet après-midi, en bas de leur échafaudage. Les victimes sont M. Emile Rousseau, 32 ans, demeurant rue Masson, dont l'état est vraiment critique, et M. Pierre Bouchard, 35 ans, demeurant rue Lacombe, à la Longue-Pointe, qui souffre de blessures graves à la tête, aux genoux et à la figure.

Une élection qui pique l'intérêt

Ottawa, 20 (S.P.C.). — On a grand-hâte dans les milieux ministériels et oppositionnistes de connaître le résultat de l'élection complémentaire fédérale qui se tient aujourd'hui dans Kent, au Nouveau-Brunswick.

La récente victoire des conservateurs dans Halifax et le fait que le gouvernement se trouvera en minorité à la Chambre durant la prochaine session si son candidat est défait dans Kent ont attiré l'attention des politiciens dans cette circonscription. Au premier abord, on pourrait croire que la victoire va sourire au gouvernement, mais il faut admettre qu'il existe cette fois des facteurs qui n'existaient point lors de l'élection du député précédent, M. A. T. Léger, par une majorité de quinze cents voix.

La vente du pain le dimanche

M. Jacob, du quartier Saint-Louis, s'est présenté auprès du comité exécutif, à la tête d'une importante délégation de marchands juifs, pour réclamer le privilège de vendre du pain le dimanche. Il prétend que le pain est un genre de pâtisseries et que la loi permet la vente des pâtisseries et des confiseries le dimanche.

POUR SAUVER NOS FORETS

Les recommandations du congrès des ingénieurs forestiers — Les marchands de bois réclament un service spécial de protection contre les incendies — Un projet du ministre.

Québec, 20, (D.N.C.). — L'association des ingénieurs forestiers de la province de Québec vient de terminer les sessions de son congrès annuel. Plusieurs projets ont été adoptés.

La principale question au programme du congrès a été l'élaboration d'un plan général d'aménagement des forêts. Ce plan comporte un inventaire immédiat des forêts de la province, une exploitation faite en raison de l'accroissement annuel de la forêt, l'emploi de traitement assurant la reproduction de la forêt, l'établissement de stations d'ingénieurs, le reboisement de terrains impropres à la culture et la création de forêts de protection pour les sources des rivières.

Les délégués ont ensuite étudié un plan pour la protection des forêts contre le feu. Dans la résolution qu'ils présenteront au cabinet, ils indiqueront des mesures à prendre au cours des exploitations et du flottage pour prévenir les feux. Il y sera aussi question de la réglementation de la circulation en forêts et de l'organisation de la protection des forêts qui ne sont pas encore dans le domaine d'exploitation.

Une autre question importante, qui a été abordée à été celle de la division du domaine forestier et du domaine colonisable. On a suggéré la création d'un bureau des sols, modelé sur le bureau des sols de Washington.

ASSAUT INFRACTUEUX DES REBELLES

ECRASEMENT DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE DANS LA REGION DE TOLIMA

Mexico, 20 (S.P.A.). — Un bulletin officiel publié au département de la guerre déclare que les rebelles ont échoué dans leur assaut contre Villahermosa, capitale de l'Etat de Tabasco. La bataille a duré environ trente heures. Les assiégés auraient eu deux cents tués et pour le moins autant de blessés.

On rapporte officiellement l'écrasement du mouvement révolutionnaire dans la région de Toluca, Etat de Mexico, et la mort du général Rafael Pimienta. Le communiqué confirme la nouvelle de la mort survenue il y a une semaine des généraux Fermin et Antonio Magaña ainsi que du colonel José María Castro.

PAS DE MEDIATION

Mexico, 20 (S.P.A.). — Le ministre de l'Intérieur, Enrique Colunga, dément la nouvelle disant que Washington s'est offert pour servir de médiateur auprès de ceux qui s'insurgent contre le gouvernement d'Oregon. Il ajoute que la proposition n'est pas parvenue officiellement à Mexico et que d'ailleurs elle aurait été rejetée sous prétexte qu'elle impliquerait la reconnaissance de la guerre civile.

UN DEMENTI

Vera-Cruz, 20 (S.P.A.). — Les correspondants de presse au front ont télégraphié hier soir que contrairement à ce que déclare le quartier général révolutionnaire les troupes du président Obregon n'ont pas abandonné la voie du chemin de fer mexicain.

Les correspondants rapportent aussi que la situation n'a guère changé depuis mardi.

L'armée appelle Venizelos

Athènes, 20 (S. P. A.). — Un groupe se faisant l'interprète de quatre mille officiers de la marine et de l'armée helléniques a adressé aujourd'hui un télégramme à l'ancien premier ministre Venizelos le priant de venir immédiatement à Athènes. M. Venizelos est actuellement à Paris.

On sait que le Crétois a dit l'autre jour qu'il ne rentrerait en Grèce que si le peuple grec en exprime unanimement le désir.

Le pays est gouverné provisoirement par une régence.

Vol de \$2,000 chez Birks ce matin

Deux bandits ont défoncé une montre du magasin Henry Birks and Sons, au square Philips, et ont enlevé des bijoux pour une valeur de deux mille dollars. Par bonheur, la montre ne contenait pas de bijoux d'un prix excessif, car à chaque soir, on enferme ces derniers dans les voûtes du magasin. Le vol a eu lieu vers 7 heures du matin. Aucune personne n'a pu donner un signalement de quelque valeur des bandits, ni prendre le numéro de l'auto. Il sera fort difficile à la police de retrouver les voleurs.

Le vol est entièrement compensé par les assurances.

DECES

MCLEOD. — A St-Hyacinthe, le 20 décembre 1923, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé Mme veuve Thomas McLeod, née Thérèse McLeod, épouse de Louis McLeod et de Rodolphe Metivier.

Le service sera célébré à la cathédrale de St-Jasques le samedi 21 décembre, à 8 heures. Le corps sera inhumé à Montréal samedi midi. La défunte était titulaire de St-François d'Assise. Elle laisse un fils, M. Pierre McLeod des Frères de Saint-Vincent de Paul, et une sœur, Mme Joseph McLeod. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

LE RESULTAT SERA SERRE

CE QU'ON DIT DE L'ELECTION DE KENT

Richibouctou, N.B., 20. (S.P.C.). — Les électeurs du comté de Kent se choisissent aujourd'hui un représentant à la Chambre des communes en remplacement de feu le député A.-T. Léger. Les candidats rivaux sont Alfred Bourgeois, libéral, et Alexandre Doucet, conservateur.

Hier soir, s'est terminée une des plus ardentes campagnes électorales dont fassent mention les annales de ce comté, habitée par des descendants d'Acadiens et de gens de nationalité anglaise dans la proportion même proportion numérique et qui vivent surtout d'agriculture et de pêche. Les villes et villages sont très distants les uns des autres, et la population est éparse.

Ainsi des orateurs des deux partis ont dû parfois parcourir vingt milles sur des chemins raboteux pour parler à de maigres auditoires politiques. Ces orateurs, parmi lesquels on remarquait M. Ernest Lapointe, ministre de la marine, M. A. B. Copp, secrétaire d'Etat, M. P.-J. Vion, premier ministre du Nouveau-Brunswick, pour les libéraux, et J. B. M. Baxter, député de Saint-Jean, pour les conservateurs, ont discuté les grandes questions du jour, pendant leurs tournées, mais il est probable que des problèmes d'ordre local contribueront largement à déterminer le résultat du scrutin d'aujourd'hui, comme par exemple les chemins de fer de la région, les moyens employés pour faire observer les règlements des pêcheries, etc.

La lutte s'annonce très serrée aux urnes électorales et comme le comté est grand et les voies de communications restreintes il se peut que le résultat soit incertain jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Programme de McAdoo

Los Angeles, 20 (S.P.C.). — M. McAdoo, qui a annoncé hier sa candidature à la présidence, a le programme suivant :

Lois permettant aux agriculteurs de vendre leurs produits avec bénéfices.

Rejet de la loi Esch-Cummins.

Un « bonus » pour les soldats qui seraient payés par des taxes sur l'excédent des bénéfices.

Réduction des taxes.

Transfert des établissements de Muscle Shoals à Henry Ford.

Application du 18e amendement et de la loi Volstead.

Politique étrangère de « paix par la coopération avec toutes les nations, par les conférences au lieu des armements, par la justice au lieu de la force, par la loi au lieu de la guerre ».

Il n'est pas fait mention de la Société des nations.

Pour nos frères de l'Ontario

C'est ce soir qu'a lieu à la salle de l'Institution Nazareth le concert-causerie organisé par le cercle Nazareth pour les écoles canadiennes-françaises de l'Ontario. M. Hervé Roch parlera du « front ontarien ».

L'IMPASSE EST INCIBLE

LE SENAT AMERICAIN S'AJOURNE SANS NOMMER LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU COMMERCE ENTRE ETATS.

Washington, 19 (S.P.A.). — N'ayant pu après vingt-cinq tours de scrutin sortir de l'impasse au sujet de la présidence de la commission de commerce entre Etats, le Sénat est convenu aujourd'hui de remettre le vote après le congé de Noël, qui commencera demain et se terminera le 3 janvier.

Deux votes pris aujourd'hui n'ont pas changé la situation. Les sénateurs Cummins, républicain de l'Iowa, et Smith, démocrate de la Caroline-Nord, ont de nouveau été exaequo. Le sénateur républicain Coughens, du Michigan, a réuni quelques votes.

Evénements de la journée
Le Sénat ordonne une enquête sur les fabricants de diplômés pour la pratique de la médecine.

Les représentants du nord-ouest au Sénat et à la Chambre rédigent un bill pour octroyer \$50,000,000 afin d'aider aux cultivateurs à varier leur culture.

Une sous-commission de cinq sénateurs est désignée pour étudier la contestation soulevée par G. E. B. Paddy au sujet du siège du sénateur démocrate Mayfield, du Texas.

La commission du budget de la Chambre décide d'étudier les points administratifs de la loi fiscale avant de s'attaquer à l'indemnité aux anciens combattants.

Le bureau des prêts agricoles déclare que le secret du succès en agriculture est la culture mixte.

Le département de l'agriculture annonce que la superficie ensemencée en blé d'hiver cet automne est de 40,411,000, soit 12.6 pour cent de moins que l'automne dernier.

Le secrétaire d'Etat publie des lettres envoyées par les bureaux de propagande soviétiques aux communistes américains et suggérant un plan pour déclencher une révolution prolétarienne aux Etats-Unis.

La production sidérurgique de la France

LES MEILLEURS RESULTATS DEPUIS L'ARMISTICE

Paris, 19. — D'après la statistique du Comité des forges, le nombre des hauts fourneaux à feu à la date du 1er novembre s'élevait à 177 (contre 111 au 1er octobre et 177 au 1er avril), soit le même nombre qu'au 1er janvier 1923.

La production de fonte en octobre a atteint 514,230 tonnes, ce qui représente des augmentations respectives de 32,336 et 942 tonnes par rapport au mois précédent et à décembre 1922, dernier mois de production normale.

La fabrication de l'acier accuse, par rapport à septembre, un progrès de 30,216 tonnes et dépasse ainsi de 62,099 tonnes le chiffre de décembre 1922; elle s'est élevée en octobre à 476,696 tonnes.

Dans l'ensemble des productions sidérurgiques, la part de la Lorraine s'élève à 46 p. 100; pour la fonte, de 181,840 tonnes, contre 173,018 tonnes en septembre, 175,000 tonnes en août et 219,137 tonnes en décembre derniers; pour l'acier, de 157,537 tonnes, au lieu de 149,568 tonnes en septembre, 149,000 tonnes en août et 147,914 tonnes en décembre 1922.

Au total, les résultats d'octobre dernier sont les meilleurs qui aient été enregistrés depuis l'armistice. Ils montrent que la sidérurgie française est désormais revenue à la situation précédente. L'occupation de la Ruhr. En ce qui concerne l'acier, elle se trouve même en bien plus forte position qu'à la fin de l'année dernière.

Le Cadeau Idéal pour les Fêtes: FOURRURES

DANS NOTRE ASSORTIMENT qui comprend de superbes pures en maître de riche, fourrure, renard, plastron, belle, ainsi que manteaux en seal d'Hudson, en mouton de Perse et en seal français "chapeau" authentique, il vous sera facile de faire un excellent choix.

A QUALITE EGALE, NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

Bleau & Rousseau
Fabricants et Importateurs
de Fourrures

162, RUE ROY
Angle Henri-Julien — Montréal

L'IMPOT FONCIER PEUT SUFFIRE

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES S'OPPOSE A TOUTE AUGMENTATION DE LA TAXE DES ECOLES — LES REVENUS VONT SANS CESSE AUGMENTER.

Les commissaires d'écoles ont reçu, hier après-midi, une délégation de la Ligue des Propriétaires qui a fait valoir ses arguments contre l'élévation de la taxe de 65 sous à \$1 par \$1000 d'évaluation et contre l'emprunt projeté de six millions. M. le notaire J.-M. Savignac s'est fait le porte-parole des délégués qui étaient MM. Wilfrid LaJeunesse, Emery Larivière, Ludger Hamelin et Alfred Leclaire.

M. Savignac a soutenu que les revenus de l'impôt scolaire augmentent chaque année d'une façon prodigieuse, par suite du développement de la ville et des progrès de la construction. Rien ne peut justifier un relèvement de la taxe, quel que minime qu'il soit; la commission aura suffisamment de revenus par elle-même dans un an ou deux pour répondre à toutes les demandes de nouvelles écoles.

Cependant les délégués ne veulent empêcher en rien le progrès de l'instruction à Montréal; ils prétendent que les commissaires peuvent arriver par une campagne d'économie à doter la population scolaire de classes en nombre suffisant.

Les commissaires ont discuté longuement des moyens à prendre pour en arriver à ce résultat.

Les délégués feront rapport à la Ligue des Propriétaires qui soumettra ses recommandations dans un rapport public.

Plusieurs centaines d'exemplaires

"PATRIOTISME, NATIONALISME, IMPERIALISME"
Plusieurs centaines d'exemplaires de la nouvelle brochure de M. Bourassa: "Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", ont déjà été enlevés. On sait que cette brochure contient la substance de la conférence que notre directeur a récemment donnée à la salle académique du Gesd. Elle est en vente au bureau du "Devoir" et dans les principales librairies.

Cette brochure, de format élégant, imprimée sur beau papier, comprend 64 pages. Elle se vend 25 sous l'unité (plus 3 sous pour les frais de port), \$2.50 la douzaine (plus 15 sous pour les frais de port). Conditions spéciales pour grandes quantités.

Adressez les commandes à l'administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Chez les numismates

L'assemblée annuelle de la Société d'archéologie et numismatique aura lieu au château de Ramezay, demain soir, à 8 heures. Il y aura présentation du rapport annuel et élection des nouveaux officiers pour l'année 1924. Les dames sont les bienvenues. M. Montarville Boucher de la Bruère, archiviste aux Archives nationales, présentera un mémoire en anglais intitulé: "Jacques Cartier au Saint-Aurélien".

Des papillons à Sudbury

Sudbury, 19 (S.P.C.). — Les papillons voltigent encore et le peu de neige tombée à la fin de la semaine dernière n'a pas pris de temps à disparaître. Il faisait 43 degrés au-dessus de zéro à midi, le soleil brillait et la température devenait de plus en plus douce.

DECEMBRE LE PLUS DOUX

Toronto, 19. — Le mois de décembre courant passera à l'histoire comme le mois de décembre le plus doux qui ait été enregistré dans la province. A midi, le mercure marque 44 à Toronto, la brise souffle comme au mois de mai et le soleil est chaud comme au printemps.

La fortune de Pinkerton

Chicago, 20 (S.P.A.). — Le détective William Pinkerton, chef de l'agence universellement connue, a laissé une fortune évaluée à \$1,200,000.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

M. Joseph Archambault à Québec

M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères, aux Communes, est parti hier soir pour Québec, où il parlera, à midi, au déjeuner-causerie du Jeune Barreau de la vieille capitale.

Ce déjeuner-causerie aura lieu au café du Parlement. M. Archambault traitera le sujet suivant: "L'angle de notre division."

Université de Montréal

COURS DE LEGISLATION COMMERCIALE

M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera ce soir, le 20 décembre, à 8.15 heures, dans la salle de Droit romain, à la faculté de Droit de l'Université, 185 rue St-Denis, son cours public de législation commerciale. Il traitera du gage, du cautionnement et de l'hypothèque. L'entrée est libre.

Cette leçon termine la première partie du cours qui reprendra jeudi, le 10 janvier.

Réfugiés en panne

Cherbourg, 19 (S. P. A.). — Trois cents réfugiés russes qui espéraient se rendre bientôt aux Etats-Unis ont été déçus hier au moment où ils comptaient prendre place sur le paquebot *Aquitania*, de la compagnie Cunard, à destination de New-York. La compagnie a refusé de les transporter.

Les nationalistes en Bavière

Munich, 20. — On signale une recrudescence de l'activité nationaliste en Bavière. Un article signé par Von Lössow et le chef de la gendarmerie prévient les nationalistes d'éviter toute tentative de provocation de désordres, rappelant qu'une ordonnance permet de punir de mort ou de travaux forcés toute résistance à l'armée ou contre l'Etat.

Au conseil de Syrie

Paris, 20. — On mande de Beyrouth que Soubli Bey Berekat a été réélu à l'unanimité président du conseil représentatif de Syrie. Le Temps constate que le vote constitue l'approbation de l'œuvre française en Syrie, le conseil s'étant prononcé à l'unanimité en faveur d'une personnalité qui au cours des derniers mois n'a cessé de collaborer avec la puissance mandataire en lui donnant de nombreuses preuves de dévouement et d'amitié.

L'éducation du public

Ottawa, 19 (S.P.C.). — Grâce à la publicité faite par le ministère des postes, la population a fait diligence, cette année, pour expédier ses cadeaux de Noël. Les colis sont mieux emballés, expédiés plus tôt, assurés, et l'on s'est beaucoup prévalu des envois contre remboursement.

Le prix d'une peau

Saskatoon, 20. — Un petit Indien avait tendu un piège pour prendre des bécettes et, venant faire une inspection, l'autre jour, il fut désappointé d'y trouver un petit animal noir, qu'il eut envie de jeter. Se ravissant, il le porta à son père. Ce dernier, fou de joie, courut au poste de la baie d'Hudson, à Green Lake. Là, il échangea la petite bête contre une paire de chevaux, une voiture, une paire de harnais, assez de provisions pour tout l'hiver et \$50 en argent.

C'était un superbe renard noir argente.

Tentative de suicide dans une église

Halifax, 20. — Szozeban Junik, un jeune Polonais de Buffalo, a été trouvé courant vers la connaissance dans l'église Saint-Patrice lundi après-midi, souffrant d'une profonde blessure infligée par une paire de ciseaux. Le jeune homme a avoué à la police qu'il était entré à l'église pour prier et que, pendant qu'il était à l'église, l'idée lui était venue de mettre fin à ses maux.

La fortune de Bonar Law

Londres, 20. — Feu Andrew Bonar Law a laissé, outre des immeubles, des biens meubles évalués à 51,377 livres sterling, dont 5,131 en valeurs ferroviaires américaines et des biens évalués à 8,454 souverains au Canada.

THOMAS DUSSAULT

Limitée
MONTREAL
281, Ste-Catherine Est
Près St-Denis.



Une paire de pantoufles constitue un cadeau que le destinataire recevra avec beaucoup de plaisir.
— Chez Dussault

Un beau cadeau du Jour de l'An

UN GRAND CHRETIEN

Sir Joseph Dubuc

PAR

Le R. P. Ed. Lecompte, S.J.

En vente chez tous les libraires et à l'imprimerie du Messager, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Prix, 75s.; franco, 85 s.

Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le tabac le plus populaire du Québec

Libre de Nicotine — il ne frotte pas les nerfs

Bons souhaits

Comme par les années passées, la compagnie de télégraphe du Pacifique-Canadien a fait imprimer, à l'usage de ses clients, des formules spéciales et de jolies enveloppes qui contiennent l'expression de bons souhaits à l'occasion des fêtes. Malheureusement, il n'y a pas un mot de français.

Enrayez un rhume en un jour

Prenez les pastilles laxatives au BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriquées au Canada.

Les Ecoles Ménagères

Les Ecoles ménagères provinciales d'ici au 7 janvier 1924:

Cuisine pratique. — Mercredi, 10 à 12 h. du matin.

Cuisine de démonstration. — Mardi, 2 h. 30 après-midi. 50 sous la leçon.

Cuisine de démonstration. — Mardi, 7 h. 30 du soir. 25 sous la leçon.

Couture. — Mercredi, 10 à 12 h. du matin et 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir.

Modes, chapeaux. — Lundi, 10 à 12 h. du matin, et mercredi 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir.

Pour informations s'adresser à l'Ecole.

En croisière

M. Emile Vaillancourt, de l'agence internationale de voyages, Thos. Cook & fils, (succursale de Montréal) vient d'être désigné par la direction centrale de cet établissement pour accompagner les voyageurs qui feront la croisière en Méditerranée à bord du "Belgenland" en janvier, février et mars. Le départ de New-York de ce paquebot, le plus luxueux et le plus gros de ceux qui feront la même croisière,

GOODWIN

A NOTRE RAYON de CHAUSSETTES POUR HOMMES

A .55 — En cachemire noir ou laine de teintes chinées.

A .85 — En laine épaisse, teintes chinées. En beau cachemire de laine, fauve ou grisées. En cachemire de laine, teintes chinées. En cachemire de laine, noires avec fleches de couleurs. En cachemire de laine, moyenne épaisseur, côtes 4-1, noires ou brunes.

A 1.25 — Un grand choix de chaussettes de cachemire de fantaisie

A .65 — En cachemire noir ou brun. Laine grise ou oxford à côtes. Laine de teintes chinées.

A .95 — Plusieurs séries en beau cachemire avec fleches et rayures de fantaisie. En poil de chameau et laine Botany. En épaisse laine broyée, teintes chinées. En cachemire wolsey de teintes chinées. En cachemire oxford ou gris.

A 1.35 — Chaussettes de fantaisie à rayures, carreaux ou fleches.

A .75 — Wolsey, côtes 6-1, teintes chinées. Chaussettes noires Wolsey à côtes 8-1. Cachemire Indiana brun, brun et gris, à côtes 4-1. En cachemire brun avec fleches.

A 1.00 — En belle laine Botany noire, à côtes 4-1. Chaussettes Wolsey à côtes 10-1, teintes chinées.

A 1.50 — Un grand choix, en laine et soie, cachemire uni ou à côtes laine épaisse, toutes de qualité supérieure.

— Au rez-de-chaussée

Goodwin's LIMITED

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

35

(Suite)

— Je les ignore moi-même. Ah! heureux, bien heureux ceux que Dieu appelle, dit Germaine, comme découragée. Ils choisissent la meilleure part!

— Et elle ne leur sera point ravie, répondit Paule avec recueillement.

Après un moment d'hésitation, elle ajouta:

— Bientôt nous nous quitterons

— Je m'en doutais...

— A la fin de l'année, j'entrerais chez les Clarisses.

— Oh! ma très aimée... Elue... Appelée, vous aussi! Quel sacrifice pour vos parents! Donner ainsi deux enfants à Dieu,

— Ce rêve... hélas!... je crains qu'il ne s'achève... Néanmoins, mon frère lutte contre le découragement... les déceptions du cœur sont si pénibles... Il attend, et espère que Dieu le pourvoira lui-même.

— Votre frère est si digne d'être aimé!

— Il désirait une jeune fille ni frivole ni égoïste, qui ne le découragerait pas de la tâche à laquelle il s'est voué...

— Pour Bernard il faudrait une perfection... or, c'est difficile à trouver.

— ...Il l'a trouvée.

— Alors? Je ne comprends plus. Il est impossible que le don royal de ce cœur généreux, de cette foi rayonnante ait été refusé.

— Il n'a pas été refusé... Il ne l'a pas offert.

— Pourquoi?

— Vous me le demandez?

— Oui, je voudrais savoir.

— Eh bien! sachez qu'il y a parfois des distances, des abîmes infranchissables... Le plus riche patrimoine de notre famille est celui de la vertu et de l'honneur; Bernard a certainement une belle situation au barreau, un brillant avenir...

— Comment, deux?

— Votre frère ne doit-il pas aller bientôt au Séminaire?

— Mille de Corviel sourit.

— Vraiment, je ne sais qui a fait courir ce bruit, mais il est faux: Bernard est bien décidé à rester dans le monde.

— Que me dites-vous! s'exclama Germaine d'une voix pleine d'émotion.

— La vérité, ma grande. Mon frère veut, lui aussi, fonder un foyer.

— Sa vie est si remplie!

— Oui, toutefois, au milieu de cette activité, un rêve s'est glissé... avoir une compagne intelligente, pieuse, des fils qui continueraient son œuvre.

— Et... ce rêve... va... se réaliser?

nir s'ouvre devant lui, mais il est peu pourvu de fortune...

— Et c'est cela?... Cela seulement?

— C'est cela; seulement cela...

Je respecte et j'approuve du reste la fierté de mon frère; il lui répugnait de passer pour un coureur de dot.

— La jeune fille qu'il aime est donc si riche?

Paule ne répondit pas.

Par un effort héroïque, ses lèvres demeurèrent closes, son regard se déroba, mais elle pâlit sous l'émotion qui l'agitait... Germaine ne comprenait pas... Ce silence fut soudain une révélation pour la fille du banquier: promptement elle éclaircit, la lumière venait de se faire.

— Et Dieu vous le rend!

CHAPITRE XIII

A ses pieds

Jean Duparc est assis devant son bureau.

Les brochures, les livres, les journaux sont entassés: il veut, une fois de plus, trouver en leur compagnie un dérivatif à ses pensées, et oublier près d'eux les vicissitudes de la vie.

Il sourit à ces amis qui ne trompent pas, ne se dérobent pas, à l'heure de l'épreuve, il les caresse de la main, les ouvre... toutefois son attention ne peut se fixer nulle part, une tristesse inexplicable l'enlaidit, l'étreint.

Paula avait ouvert tout grands ses bras et avec un angélique sourire:

— Désormais nous serons sœurs!

La tête inclinée sur l'épaule de son amie, Germaine pleurait silencieusement des larmes de joie.

Lorsqu'elle fut plus calme:

— Vous me demandiez tout à l'heure, Paule, si j'avais déjà choisi... si j'avais un idéal... Maintenant, je puis vous répondre: oui, j'avais déjà choisi... oui j'avais un idéal;... cet idéal, je l'avalais sacrifié à Dieu...

— Et Dieu vous le rend!

CHAPITRE XIII

A ses pieds

Jean Duparc est assis devant son bureau.

Les brochures, les livres, les journaux sont entassés: il veut, une fois de plus, trouver en leur compagnie un dérivatif à ses pensées, et oublier près d'eux les vicissitudes de la vie.

Il sourit à ces amis qui ne trompent pas, ne se dérobent pas, à l'heure de l'épreuve, il les caresse de la main, les ouvre... toutefois son attention ne peut se fixer nulle part, une tristesse inexplicable l'enlaidit, l'étreint.

LA PARISIENNE

LES FABRICANTS DE LA CELEBRE CHAUSSURE "LA PARISIENNE"

N'ont rien épargné pour vous offrir, mesdames, la plus confortable, la plus durable et la plus élégante des chaussures.

Les chaussures "LA PARISIENNE" portent toutes une marque de commerce.

Exigez cette marque et vous serez certaines d'avoir la vraie "LA PARISIENNE", chaussure de haute valeur confortable et garantie.

LA PARISIENNE ENREGISTREE

a été fixé au 19 janvier. Les adhésions sont nombreuses et des plus "sélectes".

Avis aux membres de l'association des dactylographes

Il a été décidé d'acquiescer aux vives instances que nous ont faites plusieurs membres de l'association, à l'effet de leur fournir les meilleurs avis au sujet du choix à faire des machines à écrire comme nous l'avons déjà fait pour le choix

Club Sauvé

Le 9 janvier 1924, à la palestra du National, le club Sauvé donnera une partie de cartes sous le patronage de M. et Mme Arthur Sauvé.

Les directeurs du club sont à

chez votre Epicier, Fromage Roquefort

Idéal pour le réveillon

avec des biscuits secs — apprécié par les gourmets.

Importé régulièrement et tous-jours frais.

Achetez-le chez les bons épiciers au fur et à mesure de vos besoins.

Exigez la Marque

MARIA GRIMAL

Importées par Laporte-Martin Limitée

mettre la dernière main à l'organisation et ils escomptent un gros succès.

COMMERCE ET FINANCE

Une conférence internationale

MM. Arthur Surveyer, H.-G. Acres, Arthur Amos et John Murphy ont été récemment appelés à la vice-présidence du comité de direction formé pour organiser la collaboration du Canada à la conférence internationale de l'hydraulique qui aura lieu à Londres en juillet prochain. Le Dr Charles Cammell, sous-ministre du ministère des mines, Ottawa, occupe la présidence de ce comité.

La conférence, organisée par la British Electrical and Allied Manufacturers' Association et à laquelle seront représentés par des ingénieurs les plus importants pays alliés ou neutres, a pour but l'étude des ressources d'énergie hydraulique du monde. Les problèmes de distribution et de transmission, de la force hydraulique et seront étudiés sous leurs aspects technique, économique, financier et légal.

La conférence aura lieu à Londres, en juillet prochain, et sera suivie de visites aux principaux centres d'énergie hydraulique de la Grande-Bretagne, des pays Scandinaves, de la France, de la Suisse et de l'Italie. Les États-Unis comptent y envoyer au moins 300 délégués. On espère qu'il y aura une bonne représentation canadienne.

Les autres membres du comité de direction sont: MM. A.-A. Dion, Ottawa; R.-J. Durely, Ottawa; J.-G. Glasco, Winnipeg; F.-R. Glover, Vancouver; A. Monro Grier, c. Toronto; F.-B. Haanel, Ottawa; O. Higman, Ottawa; Fraser-S. Keith, Montréal; O. Lefebvre, Montréal; C.-H. Mitchell, Toronto; Julian-C. Smith, Montréal.

M. J.-B. Chailles, chef de la section des forces hydrauliques pour le Dominion, à Ottawa, a été désigné comme secrétaire.

Dividendes déclarés

Woods Manufacturing Co.—1 3/4 p.c. sur le stock de préférence pour le trimestre se terminant le 31 décembre, payable le 2 janvier aux inscrits du 27 décembre.

Le prochain paiement trimestriel de 2 p.c. du dividende garanti de 8 p.c. de la Montreal Telegraph Co. sera fait le mardi 15 janvier aux inscrits du 31 décembre. Les livres seront fermés du 1er au 15 janvier inclusivement.

Spanish River — 1 3/4 p.c. sur le stock commun et sur le stock de préférence, pour le trimestre se terminant le 31 décembre, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

British Empire Steel, 1 1/2 p.c. sur l'action de première priorité, payable le 1er février aux actionnaires inscrits au livre le 12 janvier.

Dominion Coal, 1 1/2 p.c. sur le privilège, payable le premier février aux actionnaires inscrits au livre le 12 janvier.

Ex-dividendes aujourd'hui

Dominion Bank, 3 p.c. et boni de 1 p.c.

Price Bros., 1/2 de 1 p.c.

Tri City, priv., 1 1/2 p.c.

Canadian Locomotive, 1 1/2 p.c. sur les actions de préférence et 1 1/2 p.c. sur les actions communes.

Abitibi, priv., 1 1/2 p.c.

Can. Westinghouse, 2 p.c. et 2 p.c. de dividendes extraordinaires.

Ottawa L. H. & P., 1 1/2 p.c.

National Trust, 3 p.c.

Le marché des vivres

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1923	1922
Beurre, colis.	573	2,496
Fromage, meules.	584	507
Oufs, caisses.	280	100



LES ENTREPRISES

HYDRO-ELECTRIQUES

financées prudemment et opérant dans un milieu favorable sont parmi les plus sûres. Leurs obligations sont aujourd'hui les plus recherchées de l'épargne et du capital.

Les obligations 6 1/2 p.c. première hypothèque de la

Cie HYDRAULIQUE

DE PORTNEUF

(Inc.) sont garanties par un contrat en vertu duquel la North Shore Power Co., filiale de la Compagnie de Shawinigan, prend toute la production à l'usine.

Tous renseignements sur demande

Versailles Industrielle
Boulevard
MONTREAL, QUEBEC, TROIS-RIVIERES
Bureau au Montréal
Immeuble Versailles Main 7606

Les Bryant sont acquittés

Toronto, 20.—Le procès de Norris-P. Bryant et de A.-E. Bryant, qui étaient accusés de conspiration pour frauder le public, s'est terminé par un acquittement, hier, en Cour d'assises. Le jury a rendu son verdict après cinq heures de délibérations et l'a accompagné d'un blâme formel des méthodes d'affaires de la compagnie Bryant, Inc. et Co. On sait que les deux accusés étaient partenaires de cette compagnie aujourd'hui en faillite.

Le procès a duré trois semaines; il était présidé par le juge Masten. Voici le verdict qui a été prononcé: "Le jury dans cette cause désire blâmer fortement certaines méthodes employées par les accusés dans la conduite de leurs affaires particulièrement au sujet de l'absence de contrôle au bureau de Montréal de Bryant, Inc. et Co. et au sujet des spéculations ruineuses faites par Norris-P. Bryant. Cependant le jury ne trouve pas qu'il y a suffisamment de preuve pour établir l'accusation de conspiration. En conséquence nous ne les trouvons pas coupables."

Les accusés devront maintenant subir leur procès sur huit accusations de vol, se rapportant au bureau de Toronto. Ils comparaitront aux assises de janvier. Ici la ils fournissent un cautionnement de \$50,000.

Un dividende de la Cons. Smelting

Les directeurs de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada se sont réunis hier et ont déclaré un dividende de 6 p.c. pour l'année 1923, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits au livre le 31 décembre. En 1920 on avait passé le dividende du trimestre terminé le 31 décembre et aucun dividende n'était venu depuis. En 1920 le taux du dividende avait été de 10 p.c.

À la réunion d'hier, le président, M. James-J. Warren, a fait la déclaration suivante:

"Bien que les résultats de l'année permettent un dividende plus élevé les directeurs croient de l'intérêt des actionnaires de ramener la position liquide de la compagnie à un point de vue de la production trop généreuse de bénéfices. De plus, l'augmentation de la production exige un fonds de roulement plus élevé."

"Les opérations sont très satisfaisantes au nouveau moulin de la mine Sullivan. La production courante de plomb et de zinc de Smelting dépasse 7,000 tonnes par mois. La production de l'argent est d'environ 250,000 onces par mois."

"On a commencé les opérations au moulin de Rossland — on traite tous les jours environ 400,000 tonnes de minerai. Il s'écoulera quelques mois avant qu'on puisse dire quelque chose de défini touchant l'avenir des propriétés de Rossland."

"Les usines et les mines sont en bon état."

"On rapporte des progrès satisfaisants dans le développement de l'énergie hydraulique et électrique à Bonington Falls par la West Kootenay Power."

ÇA ET LA

Une émission de \$60,000,000 d'obligations, 33 ans, 6 p.c., du gouvernement argentin sera offerte prochainement à New-York.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la production du fer en guise au Canada a été de 62,202 tonnes en novembre au lieu de 73,598 tonnes en octobre, soit une diminution de 11,396 tonnes.

À une assemblée des directeurs de la British Empire Steel Corporation et des compagnies constituantes, hier, M. J.-E. McLurg, gérant général de la Halifax Shipyards Ltd., a été nommé vice-président, chargé des opérations de toutes les compagnies constituantes de la corporation, avec quartier à Sydney, N.-E. M. McLurg remplit la vacance produite par la démission de M. D. H. McDougall, en septembre.

Une assemblée des déposants de la Home Bank, hier, à Toronto, a décidé de réclamer du gouvernement le plein montant des dépôts faits à la banque.

A la Chambre de commerce

La Chambre de commerce a tenu son assemblée hebdomadaire hier après-midi sous la présidence de M. Joseph Daoust.

Sur proposition de M. Daoust, appuyée par M. Paul-E. Joubert, l'assemblée a unanimement adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de suspendre pour six mois l'application de la nouvelle loi imposant une taxe de 6 p.c. sur les ventes et de ramener cette question devant le parlement à sa prochaine session.

En fin de séance M. Rodolphe Monty a présenté une longue conférence sur la question des chemins de fer et sur la question de l'immigration.

Titres définitifs de la Belgo

Il y a quelques jours à peine la Belgo Canadian Paper Company, Limited déclarait un deuxième dividende sur ses actions privilégiées. On annonce aujourd'hui que les titres définitifs des actions de cette catégorie vont maintenant être livrés aux titulaires.

La National Trust Company étant désignée comme l'agent préposé au transfert, le dépôt et l'échange des titres provisoires pour les définitifs se feront à ses guichets ou par l'entremise du banquier en valeurs ou courtier chez qui le possesseur d'actions les a souscrites.

LA MATINEE A LA BOURSE

UNE SEANCE SANS ACTIVITE COMME SANS INTERET — LE SMELTING MONTE LEGEREMENT.

Le marché local n'a présenté aucune espèce d'intérêt ce matin. De dix heures à midi il s'est vendu, 242 actions dont 115 Cuban Canadian Sugar, 239 Montreal Power, 125 Montreal Tramway, 125 Canadian Cottons, 430 Smelting, 150 Spanish River, 110 Cuban Canadian Sugar de préférence et 250 Canadian Woolen. Le reste s'est réparti entre une vingtaine de valeurs qui ont été traitées pour moins de cent actions.

Le Smelting dont on vient d'annoncer la reprise du dividende, au taux de 6 pour cent l'an, est d'abord monté de trois quarts de point, de 28 1/2 à 29. En face de l'apathie générale le cours est ensuite tombé à 28 1/2, ce qui ne laisse qu'une marge de gain de 1/4 de point depuis hier.

Le reste de la liste a été généralement ferme et l'on relève même ici et là quelques légers gains: Steel of Canada un demi-point; Cement, un demi-point; Spanish River, un demi-point. Le Quebec Power a réalisé un gain de trois points, passant tout d'un coup de 60 à 63, sur un déplacement peu considérable.

Le Brazilian Traction a été le stock le plus faible de la liste, perdant trois quarts de point d'un seul coup.

Chez les hors-cote, quelques ventes se sont faites aux prix suivants: Alcohol, 21 1/2; Tram-Power, 11; Argonaut, 52; Indian Mines, 71; Teck Hughes, 115; Saguenay de préférence, 80; Southern Canada Power, 91 1/2. L'Argonaut se trouve à perdre 5 points et Indian Mines, 2 points. L'Industrial Alcohol et le Tram-Power ont avancé de 1 point 1/2 chacun.

Les fonds américains sont prime de 2 1/4 à 2 3/4 p.c. à Montréal; le franc français fait à Montréal, 0.537 et la livre sterling, \$4.50.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL

Steel of Canada, 20 à 74.
Bell Telephone, 12 1/2 à 12 3/4.
Brit. Emp. Steel, 2de prf., 35 à 13.
Cons. Smelting, 85 à 29.
Cuban Can. Sugar, 115 à 40.
Montreal Power, 100 à 140.
Quebec Power, 1/4 à 63; 3/4 d'action.
Mackay, 10 à 10 1/2.
Sherwin Williams Prf., 3 à 100 1/2.
Provincial Paper Mills Prf., 15 à 93.
Montreal Tram 100 à 155.
Asbestos Prf., 3 à 20.
Winnipeg Railway, 15 à 27.
11 h. à 12 (midi)

Bell Telephone, 2 à 128; 18 à 127.
Can. Cement, 40 à 87; 35 à 90 1/2.
Cons. Smelting, 85 à 28 1/2; 120 à 28 3/4; 90 à 28 1/2.
Dominion Textile, 10 à 63.
Montreal Power, 220 à 140.
Spanish River, 85 à 90.
Cuban Can. Sugar, 115 à 40.
Howard Smith, 10 à 68.
Dominion Bridge, 30 à 67 1/2.
Canadian Cottons, 70 à 90.
Cuban Can. Sugar Prf., 100 à 33 1/2.
Can. Woolen, 80 à 7.
Can. Woolen Prf., 250 à 36.
Canadian Car, 20 à 20.
Canadian Car Prf., 15 à 82 1/2.
Canadian Cottons, 135 à 110.
St-Maurice Paper, 20 à 101 1/2.

BANQUES

Union, 25 à 105 1/4.

OBLIGATIONS

Mont. Tram Deb., 500 à 7 1/2.
Wayagamack, 500 à 78 1/2; 1 à 78 1/2.

Bourse de New-York

American Beet Sugar	41 1/4	42
American Bosh Magneto	35 1/2	35 1/2
American Can	104 1/2	104 1/2
American Int. Corp.	23 1/2	23 1/2
American Locomotive	77 1/2	77 1/2
American Smelting	57 1/2	57 1/2
American Steel	124 1/2	124 1/2
American Woolen	71 1/2	71 1/2
Anacosta	36 1/2	36 1/2
Atchafalpa T. and S.F.	85	85
Baldwin Locomotive	113 1/2	113 1/2
Baltimore and Ohio	57 1/2	57 1/2
Bethlehem Steel	57 1/2	57 1/2
California Petroleum	27 1/2	27 1/2
Can. Pacific	144 1/2	144 1/2
Central Leather	11 1/2	11 1/2
Chandler Motor	11 1/2	11 1/2
Chicago Rock Island	22 1/2	22 1/2
China	17 1/2	17 1/2
Corn Products	13 1/2	13 1/2
Cosden Oil	34 1/2	34 1/2
Cuba Steel	63 1/2	63 1/2
General Motor	63 1/2	63 1/2
General Rubber	18 1/2	18 1/2
General Electric	196 1/2	196 1/2
Grain	21 1/2	21 1/2
Inspiration Copper	13 1/2	13 1/2
Internat. Nickel	13 1/2	13 1/2
Inter. Merc. Prf.	38 1/2	38 1/2
Internat. Paper	38 1/2	38 1/2
Keystone Tire	2 1/2	2 1/2
Missouri Pacific	9 1/2	9 1/2
New-York Central	104 1/2	104 1/2
Northern Pacific	53 1/2	53 1/2
New-Slave	63 1/2	63 1/2
Pan-American Petrol.	63 1/2	63 1/2
Pan-American R.	60 1/2	60 1/2
Pennsylvania R.R.	41 1/2	41 1/2
Vanadium	29 1/2	29 1/2
Pierce Arrow	9 1/2	9 1/2
Reading	48 1/2	48 1/2
Royal Dutch	48 1/2	48 1/2
Standard Oil Cons.	26 1/2	26 1/2
Southern Pacific	25 1/2	25 1/2
Studebaker	104 1/2	104 1/2
Texas Oil	42 1/2	42 1/2
Union Pacific	125 1/2	125 1/2
United Fruit	125 1/2	125 1/2
U. S. Ind. Alcohol	66 1/2	66 1/2
U. S. Rubber	94 1/2	94 1/2
U. S. Steel	94 1/2	94 1/2
Willis Overland	9 1/2	9 1/2

Cours du change

Londres	\$4.38	\$4.50
Paris	.0520	.0533
Bruxelles	.0457	.0470
Rome	.0435	.0447
Genève	.1744	.1792
Amsterdam	.3806	.3914
Madrid	.1306	.1336
Stockholm	.2632	.2705
Christiana	.1495	.1536
Copenhague	.1787	.1827
Rio de Janeiro	.0940	.0965
New-York, prime 2 1/4 à 2 3/4 p.c.		

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance	Prix Rendement
1 oct. 1925	100.20 4.89
1 oct. 1931	100.10 4.98
1 mars 1937	102.75 4.72
1 oct. 1928	99.00 5.17
1 oct. 1943	98.50 5.34
1 oct. 1927	102.25 4.88
1 nov. 1933	105.25 4.83
1 oct. 1937	107.50 4.76
1 nov. 1924	100.20 4.77
1 nov. 1934	102.15 5.24
1 nov. 1927	101.15 5.18
1 nov. 1932	101.50 5.29

Bourse des mines

Walter Kavanagh et Cie, sécurité, 50, rue Saint-François-Xavier, Montréal. Fermier

Argents —	Off.	Dem.
Argonaut Gold	53 1/2	56 1/2
Beatty Rights	3 1/4	4 1/4
Baldwin	19 1/2	20 1/2
Beaver Consolidated	19 1/2	20 1/2
Beatty	13 1/2	14 1/2
Bidgood	3 1/4	4 1/4
Buckingham	48 1/2	49 1/2
Castle Tretheway	48 1/2	49 1/2
Chapine	4 1/2	5 1/2
Clifton	24 1/2	25 1/2
Cons. West Dome	24 1/2	25 1/2
Crown Reserve	66 1/2	67 1/2
Domine Mines	19 1/2	20 1/2
Indian	70 1/2	71 1/2
Grand Lake	1 1/2	2 1/2
Hattie Gold Mines Ltd.	45 1/2	46 1/2
Hollinger Cons.	11 1/2	12 1/2
Inspiration	9 1/2	10 1/2
Kirkland Lake	1 1/2	2 1/2
Korps	1 1/2	2 1/2
Lake Shore Mines Ltd.	3 1/2	4 1/2
Laurin	13 1/2	14 1/2
Moneta	18 1/2	19 1/2
Neuray Mines Ltd.	2 1/2	3 1/2
Peterson	38 1/2	39 1/2
Porcupine Crown	11 1/2	12 1/2
Preston East Dome	11 1/2	12 1/2
Teniskaming	1 1/2	2 1/2
Teck Hughes	1 1/2	2 1/2
Vipond Cons.	90 1/2	91 1/2
Waspika	2 1/2	3 1/2
Wright Hargraves	2 1/2	3 1/2
Wes. Tre. Mines	5 1/2	6 1/2
Wakenda	11 1/2	12 1/2
Wetlaufer	11 1/2	12 1/2
Tre. Lake	1 1/2	2 1/2
Oro Label	29 1/2	30 1/2

DERNIERES COTES FOURNIES PAR J.-T. ARMAND ET CIE, 8, rue St-Jacques

Mines d'argent	Dem.	Off.
Beaver Cons.	20 1/2	21 1/2
Baldwin	19 1/2	20 1/2
Crown Reserve	67 1/2	68 1/2
Keely Silver	6 1/2	7 1/2
Beatty	13 1/2	14 1/2
Laurin	13 1/2	14 1/2
Moneta	18 1/2	19 1/2
Mining Corp. Canada	2 1/2	3 1/2
Nipissing	6 1/2	7 1/2
Porcupine	11 1/2	12 1/2
Temiskaming	33 1/2	34 1/2
Tretheway Exp. R.	8 1/2	9 1/2

Mines d'Or —

Algonquin	1 1/2	1 1/4
Apex	1 1/2	1 1/4
Atlas	56 1/2	57 1/2
Baldwin Gold Mines	4 1/2	5 1/2
Beatty Gold Mines	6 1/2	7 1/2
Bidgood	3 1/2	4 1/2
Buckingham	4 1/2	5 1/2
Chaput Hughes	5 1/2	6 1/2
Clifton	24 1/2	25 1/2
Domine Mines	19 1/2	20 1/2
Dominion Mines Ltd.	48 1/2	49 1/2
Hattie Gold Mines	10 1/2	11 1/2
Hollinger	11 1/2	12 1/2
Huntley	6 1/2	7 1/2
Inspiration	9 1/2	10 1/2
Korps	1 1/2	2 1/2
Kirkland Lake	1 1/2	2 1/2
Lake Shore Mines Ltd.	3 1/2	4 1/2
Moneta	18 1/2	19 1/2
Montreal O. M. Ltd.	15 1/2	16 1/2
Newray Mines	29 1/2	30 1

LA VIE SPORTIVE

LÉO KID ROY A LE DESSUS SUR L'ANGLAIS NOBLE DANS UN COMBAT DE DIX RONDES

Le protégé de Raoul Godbout a obtenu la décision des juges et sa victoire était bien méritée — Le poulain de Léo-P. Flynn est couché dans la première ronde — Roy est un encaisseur — Young Lewis a triomphé de Courtney et Britt perd contre Eugene Demers.

DECISION PEU POPULAIRE

Léo-Kid Roy a livré hier soir le plus rude combat de sa carrière, mais il a réussi tout de même à mériter la décision des juges à la fin de la dixième ronde et sa victoire ne faisait pas l'ombre d'un doute car le protégé de Raoul Godbout a eu l'avantage dans les sept premières rondes tandis qu'il se partagea avec son adversaire les honneurs de la neuvième reprise. Les deux autres rondes furent à l'avantage du boxeur anglais.

Roy est venu tout près de mettre Noble hors de combat à la première ronde alors qu'il coucha l'Anglais pour huit et trois secondes et s'il avait eu plus d'expérience il aurait sûrement réussi à remporter la victoire par "knockout" dans cette ronde. Après avoir envoyé le protégé de Léo-P. Flynn sur le carreau pour huit secondes au commencement de la bataille Roy fut trop lent à se lancer sur son adversaire et comme celui-ci est un boxeur expérimenté il se tint sur la défensive et il s'accrocha à Roy dès que les deux hommes venaient en contact.

Cette bataille fut de toute beauté et les amateurs présents par leurs nombreux malheureux — n'ont pas dû regretter leur soirée. Ce fut un véritable duel du commencement à la fin et pour la première fois, les fervents de la boxe ont pu se rendre compte que Roy ne peut non seulement porter de terribles coups à ses adversaires mais qu'il peut également encaisser sans broncher. Noble a réussi à loger deux crochets et des directs à la mâchoire du Canadien mais ces coups ne parurent pas ébranler le boxeur local; cette punition semblait plutôt l'exciter au combat et il rendait immédiatement le change à son rival.

L'Anglais a tenté de faire perdre la tête à Roy en lui parlant constamment, mais le protégé de Raoul Godbout ne s'est pas laissé prendre au piège et il a conservé son sang-froid. Noble a fini très fort et si le combat avait duré cinq rondes de plus, nous aurions peut-être aujourd'hui à annoncer la défaite de notre grand favori.

Après le combat Noble a demandé sa revanche et il a offert à Raoul Godbout de parier \$5,000.00 sur ses chances dans un combat de douze rondes. Le gérant de Roy n'a pas reculé et il a promis à l'Anglais de se rendre à son désir. Les amateurs peuvent donc être assurés de voir de nouveau ces deux boxeurs aux prises dans un avenir rapproché.

Roy pesait 124 3/4 livres et Noble 127 1/2 livres.

LE COMBAT PAR RONDES

Comme d'habitude Roy a débuté avec une furie sans nom et dès les premiers échanges il touchait Noble. Un direct de la droite envoyait l'Anglais à terre pour huit secondes. Lorsqu'il fut relevé, Roy revint à l'attaque et avec un uppercut de la droite, il coucha Noble encore une fois. Ces deux fois l'Anglais était remis sur pied à la troisième seconde. Noble fit en sorte de se protéger et lorsque cette ronde prit fin, il était comme ivre.

Dans la deuxième ronde, Roy se porta encore à l'attaque mais Noble fut beaucoup plus prudent. Il mela la souvent et à chaque fois que le Canadien le malmenait, il ne put porter de coups aussi bien placés que dans l'engagement initial.

Dans les troisième, quatrième, cinquième et sixième rondes, Noble fut fort malmené. Roy lui bûcha dans le corps et à la figure, et l'Anglais faisait pitié. Il avait l'oeil gauche fendu et il avait un oeil presque bouché.

A la septième ronde les rôles changèrent. Le début du combat Noble persistait à parler à Roy, lui faisant toutes sortes de remarques pour lui faire perdre la tête. Il est venu bien près de réussir. Un solide direct de la gauche atteignit Roy à la mâchoire. Le Canadien avait la bouche ouverte et il se mordit la langue. Cette blessure le fit saigner.

Dans la huitième ronde, Roy a encore failli perdre la tête. Il avait droit à la décision et il ne prit pas de chance. Il fut plutôt sur la défensive, parant bien et ripostant avec rapidité.

LA DECISION A LEWIS

Kid Lewis a donné une vraie leçon de boxe à Carl Courtney, de Boston, dans le deuxième combat de la soirée et inutile de dire qu'il a décroché la décision des juges. Ayant affaire à un adversaire "un peu plus grand que lui", Lewis a pris l'estomac comme cible, au lieu d'envoyer ses coups à la figure, il a bataillé son adversaire dans toutes les directions de l'anneau avec des coups dans le creux de l'estomac, mais le petit Italien n'a pas encore réussi à améliorer son coup de poing de sorte qu'il ne fit jamais mal à son adversaire. Aux points, il l'emporta par 10 contre 1.

Courtney a bien fait tout son possible, mais il n'était pas capable. Lorsqu'il attaqua, Lewis l'a fait manquer comme il le voulait.

Vu la différence de taille entre les boxeurs le combat ne fut pas intéressant. Par-dessus le marché les amateurs avaient été gâtés par l'assaut précédent, où Demers remportant Jimmie Britt, et comme celui-là avait été rempli d'action, l'engagement Courtney-Lewis a plutôt paru monotone.

DEMERS BAT BRITT

Le premier combat de la soirée alignait Eugene Demers contre Jimmie Britt et les juges accordèrent la décision à Demers.

La décision fut loin d'être populaire chez les spectateurs qui huèrent, crièrent et déclenchèrent un tapage d'enfer, qui dura jusqu'à ce que le deuxième combat commençât.

Ce fut un combat fort acharné, où les boxeurs aux prises se livrèrent une lutte de toute beauté. Au début Demers l'emporta par une grosse marge, mais dans les deux dernières rondes, Britt fit un ralliement sensationnel et ceci a sans doute jeté un peu de poudre aux yeux de ses partisans.

Demers fut continuellement à l'attaque. Son adversaire fut très habile sur la défensive, mais la furie que le Canadien y a mise au début a sans doute influencé les juges dans leur décision. Sous le rapport de l'attaque, Demers fut beaucoup supérieur.

Ce n'est que dans les quatre dernières rondes que Britt a réellement tenu son bout. Dans les engagements précédents il fut toujours sur la défensive et Demers lui bûcha dur dans l'estomac.

A partir de la sixième ronde, Britt sembla y mettre un peu plus de vie et ensuite il fit très belle figure. Il a porté de bons coups à la figure et dans le corps.

Il y avait six livres de différence entre les deux boxeurs, et c'est peut-être pourquoi Britt s'est un peu ménagé au début. Il voulait sans doute fatiguer son adversaire, pour ensuite se porter à l'attaque à son tour. C'est exactement ce qu'il a fait, mais il a peut-être commencé un peu tard à attaquer.

A tout événement, le combat fut très intéressant et comme la décision fut loin de rencontrer l'approbation populaire, il n'y aurait qu'à faire rencontrer Demers et Britt une deuxième fois.

Le Montagnard à la messe de Minuit

Nos raquetteurs assisteront encore cette année à la messe de Minuit à Cartierville, où des places seront réservées comme d'habitude.

Un tramway spécial sera à la disposition de nos membres et leurs amies à 10 heures 15 p.m., angle des rues Ste-Catherine et St-Timothée. Pour ceux qui ne pourront se rendre sur Ste-Catherine pour 10 heures 15, le tramway passera à 10 heures 15, le tramway passera à 10 heures 45.

Le corps de clairons sera au grand complet, et tous les membres sont priés de revêtir le costume si la température le permet afin d'ajouter du pittoresque à cette fête.

Après la messe, le réveillon de Noël sera servi au chalet du club.

Les billets pour la messe de Minuit ne pourront être obtenus chez les officiers suivants:

MM. E. Lefrançois, 1139 de Lorimier, St-Louis 8723-V. Main 8626-27; T. Couillard, 1874-A Esplanade, St-Louis 4034-J; Dr L.-O. Geoffroin, 185 St-Maurice, Main 6241; D. LeFebvre, 239 Ste-Catherine ouest, Plateau 2072; A. Panneton, 235 Ste-Catherine ouest, Plateau 82, Est 3773; E. Garand, 1261 St-Jacques, Est 6643-J; W. Bishop, 1281 Dorion, St-Louis 7892-8911; R. Corbelli, 2083 Papineau, St-Louis 7558; A. Beaudoin, 1284 Papineau; V. Desrochers, 2348 Christophe-Colomb, Cl. 846N; E. Gervais, 108 Ste-Catherine ouest, Est 1878; J.A. Morand, 1262 Dorion, St-Louis 8911; X. Narbonne, "Le Devoir" 43 St-Vincent, Main 5121, Est 48051; Elie Rodier, 8 Casgrain, St-Louis 8444-J.

La décision à Louis Dettner

LES JUGES ONT ACCORDE LA VICTOIRE AU BOXEUR DU M. A. A. A. — LATREILLE PERD CONTRE SULLIVAN — UNE MISERE DANS LE COMBAT — LE RESULTAT DES BATAILLES.

Lois Dettner, du M. A. A. A., a obtenu la décision des juges contre Georges Chabot, du National, hier soir dans le principal combat disputé à la soirée organisée par l'Association anglaise de la rue Peel.

Voici les résultats obtenus hier soir dans les combats à l'affiche:

105 lbs — Riefman obtient la décision sur Jobin.

120 lbs — D. McConnell bat Schwartz.

118 lbs — Sherwood triomphe de P. McConnell.

135 lbs — Smith bat Rose.

145 lbs — Mill gagne contre Twi-zell.

140 lbs — Lamnek met Gormely hors de combat à la deuxième ronde.

Sullivan obtient la décision contre Latreille.

130 lbs — Les juges accordent la décision à Dettner contre Chabot.

CIGARETTES PLAYERS NAVY CUT



Douce et fraîche

Se vend plus que toutes les autres ensemble

CANADIEN ET OTTAWA VICTORIEUX HIER SOIR

Les Habitants ont triomphé des Tigers par 3 à 1 tandis que les Sénateurs ont défait les Irlandais par 5 à 2 dans les séries de la N. H. L.

Hamilton, 20. — Les Habitants, de Montréal, ont remporté leur première victoire de la saison hier soir lorsqu'ils ont triomphé des Tigers de cette ville par un résultat de 3 à 1.

Si les joueurs locaux ne jouent pas mieux qu'hier soir ils auront peu de chance dans la ligue. Il est vrai que les Tigers ont dû lutter contre Vézina, alors que celui-ci est à son meilleur, car il a évité des coups très difficiles, mais les Hams ont souvent eu des chances de compter et ils n'ont pas su en profiter. Ce fut ce même point faible qui s'est fait sentir samedi dernier lorsque le club a été défait par les Ottawas dans la joute d'ouverture.

La défense composée de Spring et Randall a fort bien joué, mais les avant ne furent pas assez rapides à profiter des opportunités qui se sont présentées.

Billy Burch et Ken Randall furent les meilleurs du Hamilton. Burch fut intéressant à voir. Il a brisé bien des attaques du Canadien, mais il fut malchanceux lorsqu'il a lancé. Il a foncé sur tous ceux qui ont essayé d'avancer. A l'attaque, il a donné du fil à retordre à Vézina.

Jess Spring a fait son début comme professionnel et, en plus d'avoir enregistré le seul point de son club, il a paru solide sur la défense.

Montréal n'a pas fait beaucoup dans les cinq premières minutes, mais leur première parade sur les buts leur valut un point, Joliat déjouant Reize pour prendre Forbes en défaut. Ceci excita l'entraîneur des Hams et à leur tour ils ouvrirent un bombardement vers les buts du Canadien. Mais Vézina n'était pas prenable.

Au début de la deuxième période, les Hamilton eurent encore l'avantage, mais Vézina ne laissait rien passer. La mise en échec était précise et les joueurs de Montréal ne pouvaient pas dépasser le centre de la glace. Reize fut banni pour avoir envoyé Boucher sur la clôture et Joliat l'y suivit pour avoir fait tomber Denny. Hamilton continua d'attaquer et de foncer et en lançant de loin, Denny attrapa Vézina sur la bouche. Il fallut arrêter la partie pendant cinq minutes.

Lorsque le jeu fut repris, Coutu recut la rondelle, traversa la patinoire et porta le résultat à 2 à 0. Hamilton manqua sa chance une minute plus tard lorsque Bouchard passa à Green devant les buts, mais ce dernier manqua son but.

Hamilton eut plusieurs chances de compter à la dernière période, mais leur manque de précision sauva la partie pour le Canadien. Roach, Reize et les frères Green eurent leurs chances mais manquèrent leurs coups. Après cinq minutes de jeu, Joliat assura la victoire au Canadien lorsqu'il compta le troisième point, dans une mêlée en avant des buts.

Ensuite Reize se fit blesser et Spring fut envoyé sur la glace. Son jeu fut meilleur que celui de Reize sur la défense. Vézina fut fort occupé, mais il tint bon jusqu'à la dernière minute de la partie alors que Spring le déjoua.

Alignement des équipes:
Hamilton Position Canadiens
Buts Vézina
Défenses Cleghorn
Défenses Couture
Centres Morenz
Alles Joliat
Ailes Boucher

Forbes Buts
Reize Défenses
Randall Défenses
Burch Centres
Roach Alles
Producers Ailes

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
364, RUE UNIVERSITE
TEL. : UP 4474

ANTIKOR-LAURENCE
ENLEVE PROMPTEMENT LES
CORROSIONS ET DURILLONS.
SANS EFFRICA, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c la fiole
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

A OTTAWA

Ottawa, 20. — Les Sénateurs ont remporté leur deuxième victoire consécutive de la National Hockey League en battant les St-Patrick, de Toronto, par un résultat de 5 à 2, ici, hier soir.

Les locaux ont fini la partie avec furie et ce fut trop pour les visiteurs, car ils enregistraient trois points dans la dernière période.

Le jeu des deux premières périodes fut un peu lent et peu intéressant à certains moments. Les joueurs cherchèrent à compter en lançant de loin. Lorsque quatre points eurent été enregistrés à la deuxième période, la situation changea et finalement il y eut du vrai hockey dans la dernière période.

Les St-Patrick ont dû jouer sans John Ross Rosh, leur fameux gardien de buts, il a mal à une main et il ne peut pas jouer. Lockhart l'a remplacé et la défaite du St-Patrick ne put lui être attribuée, car il a joué une belle partie.

La première période fut lente. Les deux clubs essayaient de déjouer les gardiens de buts en lançant de loin, mais ces deux-là étaient sur leurs gardes.

Dans la deuxième période, Boucher a compté le premier point en six minutes. Il a fait une course sensationnelle pour pouvoir déjouer Lockhart. Une minute plus tard, Boucher reçut encore la rondelle, la passa à Denny qui compta le deuxième point des Sénateurs. Ensuite Noble compta pour son club, sur une passe d'Adams. Enfin, trois minutes plus tard, les clubs étaient sur un pied d'égalité, Noble comptant une deuxième fois.

Après deux minutes de jeu dans la dernière période, Boucher émergea encore la foule en comptant, traversant encore une fois la glace d'une extrémité à l'autre. Grâce à une passe de Glancy, Darragh porta le résultat à 4 à 2 et Denny termina la soirée en comptant sur une passe de Boucher.

Au jeu d'hier soir, les St-Patrick furent déclassés. Il n'y avait pas semblé être en condition et les substituts qu'ils ont placés sur la glace, à l'exception de Loughlin, n'ont pas renforcé le club. Lockhart a joué une grosse partie et il a empêché que son club subisse une défaite humiliante. Stuart et Corbeau ont fait un bon travail mais n'ont pu empêcher les Sénateurs d'être efficaces dans les courses. Noble fut le meilleur des avant.

Clancy et Darragh ont compté ceux qui se sont le plus signalés sur la ligne d'avant. Nighbor a bien joué sur la défense.

Les Eskimos triomphent du club Seattle

Edmonton, 20. — La joute d'hier soir entre les Eskimos d'Edmonton et les Mets de Seattle a donné lieu à un véritable duel et il a fallu jouer une période supplémentaire pour décider de la victoire.

Jos Simpson, joueur de défense, après six minutes de jeu, traversa la ligne de défense ennemie et donna la victoire à son club en comptant le point décisif. Le résultat fut de 5 à 4.

Alignement des équipes:
Seattle
Buts Holmes
Défense Fraser
Défense Rowe
Défense Foyston
Défense Briden
Défense Walker
Défense Fisher
Défense McFarlane
Défense Arrburn
Défense Harris

Arbitre: Jimmy Gardner.
SOMMAIRE
Première période
1. Seattle, Harris, 15.38.
2. Edmonton, Sparrow, 3.25.
Deuxième période
3. Seattle, Harris, 15.38.
Troisième période
4. Edmonton, Sparrow, 5.55.
5. Edmonton, Simpson, 5.65.
6. Edmonton, Simpson, 1.38
7. Seattle, Foyston, 1.00.
8. Seattle, Walker, 2.27.
Période supplémentaire
9. Edmonton, Simpson, 6.00.

Willie Hoppe est champion

Chicago, 20. — Willie Hoppe, de New-York, a conservé son titre de

Cartes d'Affaires et Cartes Professionnelles

ARCHITECTE
J.-J. GAUTHIER, R.S. Tél. Rock. 495. J.-L. DESHAIES, R.S. Tél. Cal. 3131-F
GAUTHIER & DESHAIES
ARCHITECTES, A.A.P.Q.
602, EST. RUE SAINT-CATHERINE
Edifice Banque d'Epargne, Ch. 502
Tél. Est 6226 — Montréal

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue St-Jacques Tél. Main 3761
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 30, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, L.L.B. Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, L.L.B.
L.J. Barcelo, L.L.B.
CARTIER & BARCELO
AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig. Montréal.

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154, 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632 97 rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
71a, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Chambres 600-606. Tél. Main 8297
W.-F. Mercier, L.L.B., J.-R. Mergler, B.C.L., Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140. MONTREAL

HENRI MACKAY, L.L.L.
AVOCAT
180, rue St-Jacques. Chambre 315
Tél. Main 6313

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES
P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
(1, Place d'Armes. Tél. Main 4912)

PETRIE, RAYMOND & CIE
Comptables certifiés
Vérificateurs
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 2758

DENTISTES
DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone (St-Louis 136) 468, Parc LaFontaine
Montréal

IMPORTATEURS DE
FERRONNERIE
L.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de
FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 6707

Entreposit: BOULEVARD DECARIE
Téléphone Westmount 7020
Ciment, Brique, Sable, Bois, Charbon, Poin Grains Glace.

NOTAIRES
CHS ARCHAMBAULT
NOTAIRE
755, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2143

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 68, rue St-Laurent
Manufacture: 7, rue Clarke
MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2613

champion du monde au billard 18.2 en triomphant de Welker Cochran par 1500 à 1161 points dans une série de détails de trois parties.

Au sujet de la loi de faillite

M. Louis Pouliot, avocat, vient de publier une brochure sur la loi de faillite mise en regard des amendements de 1923. Elle contient un exposé des motifs du législateur et des diverses dispositions formant

l'objet de ces amendements. L'auteur a visé à la clarté en rapprochant autant que possible les différents articles se rapportant à un même sujet, ainsi, sous le titre "gardiens provisoires" l'on pourra voir les fonctions de cet officier et les devoirs qui lui incombent.

Cette brochure sera utile aux avocats, syndics, et à tous ceux que cette loi de faillite intéresse. Elle est en vente chez Wilson et Lafleur, Montréal; J.-P. Garneau, libraire, Québec; chez l'auteur, 147, Côte de la Montagne, Québec. Prix, 25.

AUTOMOBILE

POUR VOTRE TAXI
Plateau 920
GIROUARD AUTO SERVICE

RELIEURS ET REGLEURS

VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735. 27, Notre-Dame E.

RELIEURS & REGLEURS

CONSTANTINEAU, PELLETIER
et WILSON, Ltée
Réglage et couverts à feuilles
mobiles de tout genre.
Main 956. 7 est, Notre-Dame

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

MEDECINS

DR J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres
et New-York
Clinique privée pour le traitement des
maladies intimes de l'homme et de la
femme; voles urinaires, reins, vessie
et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6731
DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles et
du nez et de la gorge
525, RUE ST-DENIS, en face du
carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN

295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT

Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS

DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART
DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVOIE I.C. et I.E.
Bacheliers les arts, les sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial,
leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS, TEL. EST 6162
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH

259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de
l'Université Laval, officier d'Académie,
auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux
examens établi à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN?
AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

INSTITUT LAROCHE ENRG.

Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

Manufacturiers de Carrosseries

JOS. BONHOMME, LTEE.
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries
de livraison. Réparations de tout
genre. Vendeurs autorisés de
l'automobile Ford. Toujours en
main: runabout, touring, coupé,
sédan et camions. Pièces de re-
change. 200, RUE GUY

F.-X. FOREST, B.A., L.L.L.

NOTAIRE
COMMISSAIRE, C. S.
180, St-Jacques, Ch. 409, Tél. M. 2503

HORACE LIPPE

NOTAIRE
11, Place d'Armes. Tél. Main 3228
Administration de propriétés, etc.

ANGLETERRE

LES TORIES SONT CRÂNES

EN FACE DE LA DÉFAITE, ILS SE MONTRENT DE PLUS EN PLUS DISPOSÉS À TENIR HAUT LE DRAPEAU DE LA PROTECTION — LA PRÉFÉRENCE.

Londres, 20 (S.P.A.) — Les milieux politiques semblent convaincus que le gouvernement Baldwin ne pourra survivre au débat sur le discours du trône lorsque le parlement se réunira au mois prochain. Les conservateurs se montrent par conséquent de plus en plus disposés à tenir bien haut le drapeau de la protection. Puisqu'il faut subir la défaite, mieux vaut l'éprouver courageusement sans baisser pavillon.

Le discours du trône contredira probablement une légère allusion à la question du tarif. Les partisans du gouvernement seront déçus, mais si le cabinet ne se dit pas disposé à appliquer les droits de préférence arrêtés à la Conférence impériale. Les libéraux croient pour la plupart que les conventions passées par le gouvernement avec les premiers ministres des Dominions sont sujettes aux droits constitutionnels de la Chambre des communes.

La question de savoir ce qu'il adviendra de la préférence impériale fait le sujet de beaucoup de conversations. Les conservateurs prétendent que, dans l'intérêt de ce qu'ils appellent la continuité du gouvernement et de la bonne foi à l'égard des dominions, tout gouvernement devrait se croire obligé de ratifier les actes de la conférence impériale.

Le premier ministre Massey, de la Nouvelle-Zélande, parti hier pour son pays, via le Canada, a blessé la

LA POLITIQUE FÉDÉRALE

UN SYSTÈME PLANÉTAIRE

TEL EST L'EMPIRE BRITANNIQUE, DÉCLARE M. KING À NEWMARKET — ORBITE AUTONOME, INFLUENCE MUTUELLE — CE QU'EST LA CONFÉRENCE — LA SITUATION EUROPÉENNE — COOPÉRATION AMÉRICO-AMÉRICAINNE

Newmarket, Ont. 20. (S.P.C.) — Au milieu des siens, M. W.L. Mackenzie King, a fait hier soir l'exposé des résultats de la récente Conférence impériale, de ses espérances pour l'avenir de l'Empire britannique et un bref résumé de la situation européenne.

Hôte du Board of Trade et aussi bien accueilli par les libéraux que par les conservateurs, le premier ministre a insisté sur l'absence de tout questionnement de controverse et s'est borné à décrire et à interpréter les délibérations de la Conférence impériale.

La Conférence impériale a dit définir une fois pour toutes, a-t-il King. Elle n'est ni un cabinet, ni un conseil, elle n'a aucune autorité, ses membres n'ont aucun mandat. Elle peut formuler une politique mais elle ne peut pas imposer la suite de cette politique.

Sa grande valeur provient de ce qu'en confiant ensemble les chefs des Dominions acquièrent une conception plus vaste, une connaissance générale de la situation mondiale et apprennent à coopérer à l'avantage de tous.

Il compare l'Empire britannique au cours harmonieux des astres. Chaque planète, gravitant dans son orbite, est soumise à l'influence des autres.

Le premier ministre n'a pas fait un tableau bien brillant de la situation européenne. Le chômage a forcé le gouvernement anglais à tenir une élection. En Europe, un esprit de militarisme agressif se fait jour de nouveau et si la Providence n'intervient, un conflit peut éclater à tout moment. La paix n'existe pas en Europe à l'heure actuelle.

A ce propos, il fait appel au Canada et aux Etats-Unis pour coopérer par tous les moyens possibles à raffermir les liens des nations qui ont fait la paix.

A son arrivée à Newmarket, le premier ministre fut reçu à la gare par le maire, le conseil municipal et les principaux citoyens de la place.

Au banquet qui eut lieu immédiatement après une adresse lui fut présentée et le droit de cité lui fut accordé. M. King répondit que cette marque d'affection le touchait plus que d'avoir reçu le droit de cité de Londres.

Le préfet du comté, M. William Keith, député conservateur à la Législature, souhaita la bienvenue au premier ministre du Canada et seconda le vote de remerciement proposé par M. E. J. Davis.

M. J. Y. Broughton, président du Board of Trade, présidait le banquet. Le premier ministre raconte brièvement les sentiments qui l'ont animé lorsqu'il est revenu au Canada. « Les circonstances de ma vie, dit-il, ont fait qu'en revenant dans mon pays natal j'ai compris comme jamais auparavant que chez nous c'était mon pays et que mon pays c'était chez nous. Ces sentiments les ai éprouvés encore davantage tout à l'heure en arrivant d'un long et mouvementé voyage dans le comté où vécut mon père et ma mère ainsi que mes aïeux, comté que j'ai l'honneur de représenter au parlement. »

« Quelque fier que j'aie été du grand honneur qui me fut fait de recevoir le droit de cité de Londres, je puis vous assurer que les paroles de bienvenue dites par le maire de Newmarket à mon arrivée et le droit de cité que vous m'avez accordé ont touché une fibre encore plus profonde dans mon cœur. »

M. MEIGHEN ET LA CONFÉRENCE — Fort-William, Ont. 20. (S.P.C.) — M. Arthur Meighen a parlé hier à une réunion du Canadian Club, de la Conférence impériale. M. Meighen en tient pour les Conférences impériales qui d'après lui sont l'unique occasion où les représentants de tout l'Empire, de se rencontrer et de discuter avantagieusement les problèmes communs.

Le Canada doit prendre une part active aux discussions sur les affaires étrangères. Il a d'ailleurs la ligne de conduite qu'ont suivie sir John MacDonald, sir Wilfrid Laurier et sir Robert Borden, et ainsi ont agi les représentants du pays, cette année. D'ailleurs à quoi serviraient les Conférences impériales si on n'y discutait pas les problèmes des relations étrangères et de préférence impériale.

L'Angleterre et les Dominions forment une Société de nations, et si l'Angleterre ne réussit pas à la maintenir, comment peut-on espérer que la Société des nations puisse survivre?

TRIBUNAUX CIVILS

ROBERTS SUBIRA SON PROCÈS

Le juge Martin a rejeté hier après-midi, un plaidoyer de justification présenté par John Roberts pour faire rejeter une poursuite pour libelle intentée par la maison de courtoisie Logan et Bryan. Roberts prétendait avoir agi dans l'intérêt public et que la nature des assertions faites dans les articles incriminés le prouvait.

Le juge a différé d'opinion avec lui sur ce point et il a déclaré qu'il voyait très difficilement dans les articles de Roberts, une raison d'ordre public. Roberts devra donc subir son procès pour libelle diffamatoire.

L'EMPLOYÉ A GAIN DE CAUSE

Le juge Mercier a condamné hier la ville de Saint-Laurent à payer \$2,160 à Léopold Trépanier. Trépanier qui est un ancien employé de la ville, a perdu un œil alors qu'il travaillait à une mine. Une parcelle d'acier l'a frappé à l'œil droit et l'a éborgné. Comme il gagnait \$1200 par an, il s'est prévalu de la loi des accidents du travail et a réclamé \$3,000.

Le juge a estimé que le demandeur avait subi des pertes pour \$2,160 et a rendu jugement en conséquence.

Accidents d'auto

Un garçon de douze ans, R. Bissou, 96, rue Arcade, a été renversé par un taxi sur la rue Saint-Erasmus. Heureusement, il n'a eu que de légères blessures.

Une fillette du nom de Souillard, 610, rue Valois, a été renversée par une auto, hier après-midi, près de chez elle. Elle n'est que légèrement blessée.

Cadeaux qu'il appréciera:

- Robes de chambre, en soie et en velours.
- Gilets de fumure, des meilleures marques anglaises.
- Autres robes de chambre... 12.50
- Cravates de soie... 1.00
- Chemises de soie... 4.50
- Gants... 1.50
- Bas... 0.50
- Complets, Gilets, Etc.

S.-A. de Lorimier
INCORPORÉ
34, rue Notre-Dame Ouest
Établi en 1859

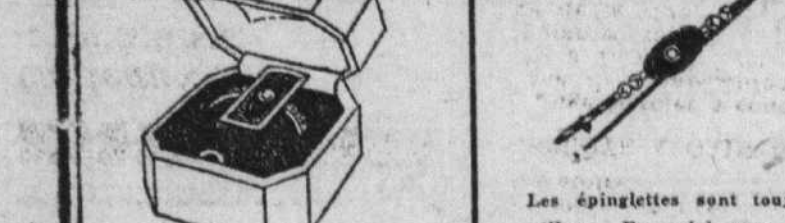
Cadeaux à Cinq Dollars

Quelques Suggestions Pratiques



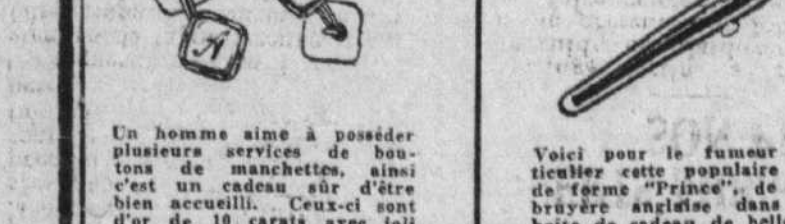
Sac de cuir de jeune castor brun, monture en filigranne, \$5.00 ; Collier de perles Delecta dans un écrin, \$5.00 ; Nécessaire de manucure dans une boîte en cuir, neuf outils en ivoire français, \$5.00 ; Parapluie noir, pour mettre dans une malle, monture d'argent ornée, \$5.00 ; Crayon "Ever-sharp" en plaqué or avec sautoir de soie, \$5.00.

Pour Madame



Un cadeau délicat et populaire est bien cette bague d'onyx et perle, sertie dans monture d'or, enchâssée de 14 carats, \$5.00.

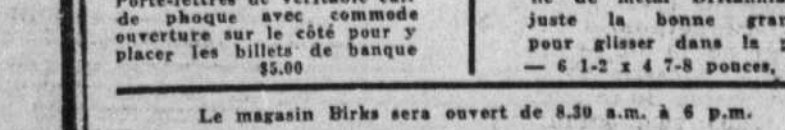
Pour Lui



Un homme aime à posséder plusieurs services de boutons de manchette, ainsi c'est un cadeau sûr d'être bien accueilli. Ceux-ci sont d'or de 18 carats avec joii bord enchâssé, \$5.00.



Voici pour le futur portier cette populaire pipe de forme "Prince", de belle bruyère anglaise dans une boîte de cadeau de belle apparence, \$5.00.



Cette gomme de 3-4 de chopine de métal Britannia est juste la bonne grandeur pour glisser dans la poche — 6-12 x 4-7-8 pouces, \$5.00.



Le magasin Birks sera ouvert de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Marchands de Diamants
Birks
Henry Birks & Sons Limited
MONTREAL
Argentiers Orfèvres

LA NAVIGATION

MENACE A LA NAVIGATION

EFFETS POUR LE SAINT-LAURENT DU CREUSAGE D'UN CANAL ENTRE CHICAGO ET LE MISSISSIPPI — PROTEGEONS-NOUS, DIT M. FENNEL — EXTENSION DE SERVICE

M. M.P. Fennel, gérant général du port de Montréal, de retour du douzième congrès annuel de l'Association des ports américains tenu, cette année, à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, a déclaré que l'Etat de l'Illinois fait creuser actuellement un canal qui, par le lac Michigan, rendra désormais possible la navigation entre Chicago et le Mississippi. Une fois terminée, a-t-il ajouté, ce canal provoquera une baisse du niveau de l'eau au lac Michigan, qui se fera sentir jusque dans le port de Montréal et dont l'effet sera de nuire à la navigation dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

M. Fennel a exprimé l'avis qu'on devrait prendre les mesures nécessaires pour empêcher les Américains de dégrader ainsi les eaux canadiennes.

Le prochain congrès de l'Association des ports américains aura lieu en décembre 1924.

Lors du récent congrès, M. Fennel a été nommé président du comité exécutif de l'Association des ports américains.

91 TRAVERSEES

Vu le développement constant de la navigation sur le Saint-Laurent, la ligne White-Star Dominion a résolu d'augmenter son service dès l'an prochain. Ses paquebots, qui feront la navette entre Montréal, Québec et les ports européens, effectueront, en 1924, 91 traversées contre 73 effectuées au cours de la dernière saison de navigation.

Le "Canada" sera le premier paquebot à quitter Liverpool le 19 avril prochain pour Québec et Montréal. Il sera suivi, à intervalles réguliers, par le "Regina", puis par le "Doric", le "Mégantic" et enfin par le "Védic".

Le service d'hiver Liverpool-Queenstown-Halifax est effectué, cette année, par le "Celtic", le "Cedric", le "Doric" et quelques autres paquebots connus.

CADEAUX DE NOEL

Le "Montrose" partira demain de Saint-Jean pour Liverpool. Ce sera le seul paquebot de la compagnie du Pacifique-Canadien qui, venant du Canada, se trouvera en mer le jour de Noël. A cette occasion un dîner de gala sera offert à tous les passagers et les enfants à bord recevront chacun un cadeau.

Les passagers de troisième classe à bord du "Montrose" sont au nombre de 240.

ORCHESTRES A BORD

Les paquebots "Montclair", "Montcalm", "Montrose" et "Mont-Laurier" auront chacun à leur bord un orchestre comportant cinq instruments.

TOUS LES NAVIRES TAXES

Madrid, 20. — En vertu d'un décret royal qui a été signé hier, tout navire, espagnol ou étranger, qui fera escale dans un port quelconque de l'Espagne devra payer une taxe spéciale. Les navires à passagers aussi bien que les navires de fret tomberont sous le coup de cette nouvelle taxe.

Le gouvernement a décidé d'en agir ainsi désormais à cause des pertes considérables que la marine espagnole a subies au cours de la dernière grande guerre.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Mont-Laurier", de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Saint-Jean samedi à 11 heures de l'avant-midi, venant de Liverpool via Glasgow, avec 866 passagers.

Le "Montcalm", de la même compagnie, est attendu à Liverpool demain soir vers les 11 heures, venant de Saint-Jean.

Le "Minnedosa", de la même compagnie, est attendu à Saint-Jean lundi de la semaine prochaine, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg.

Le "Chicago", de la ligne française, est attendu à New-York, venant d'Halifax avec 144 passagers de cabine et 37 en troisième classe.

DERNIER CARGO

Fort-Williams, Ont. 20. — Le "Sir Thomas Shaughnessy" est parti d'ici hier soir avec un cargaison de 260,000 boisseaux de grain venant de Port-Huron. C'est le dernier cargo à naviguer ainsi sur les lacs cette année.

Douaniers accusés

Vancouver, 20. (S.P.C.) — M. F. W. Cowan, chef du département des narcotiques au ministère de la Santé à Ottawa, vient d'écrire au directeur des poursuites criminelles fédérales que nombre d'officiers de douane seraient acquiescés avec des contrebandiers de narcotiques, à Vancouver.

Plusieurs officiers de la police montée ont déclaré hier à l'enquête faite à la suite d'accusations lancées contre le corps de la police à cheval, relativement à la contrebande des narcotiques, que dans plusieurs cas, la non-coopération volontaire des agents de douane, avait manqué plusieurs saisies.

Tabac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢
Roulez les vous-même!

EN AFGHANISTAN

MENACES DE JOHN BULL

LE REFUS DE L'EMIR DE LIVRER LES MEURTREIERS RECLAMES PAR L'ANGLETERRE CREE UNE SITUATION GRAVE. — L'ULTIMATUM DE L'ANGLETERRE CREE DES DIFFICULTES AVEC LA RUSSIE.

Londres, 20 (S.P.A.) — La situation est grave sur la frontière afghane à cause du refus du gouvernement de ce pays de se conformer aux demandes répétées du gouvernement indien de livrer les meurtriers des citoyens anglais qui ont cherché refuge en Afghanistan.

Toutes les tentatives de la part de la police afghane pour arrêter les meurtriers ont été vaines à cause de l'hostilité de la population parmi laquelle les émissaires bolchévistes ont exercé une considérable propagande antieuropéenne.

En raison de la situation, les familles des diplomates européens à Caboul ont été récemment escortées à Peshawar.

L'émir a été averti que s'il ne donne pas satisfaction, le gouvernement britannique pourra être forcé d'adopter des mesures sévères.

LES AFGHANS SONT RESOLUS

Paris, 20 (S.P.A.) — Un journal a publié un interview du ministre afghan à Paris exprimant des sentiments fortement antibritanniques et accusant la Grande-Bretagne de vouloir annexer l'Afghanistan. Le ministre a déclaré que si leur pays est envahi, les Afghans se défendront jusqu'au dernier homme.

DES COMPLICATIONS

Moscou, 20 (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères, M. Tchitcherine, a déclaré aux correspondants hier soir qu'il y a danger de nouvelles complications entre la Russie et l'Angleterre à cause d'un ultimatum du gouvernement britannique à l'Afghanistan lui demandant entre autres choses de rompre toutes relations avec la Russie.

La Russie soviétique s'est créée une forte position en Orient et a noué des relations diplomatiques étroites avec le gouvernement de l'émir, a déclaré M. Tchitcherine.

Comme on lui demandait si la Russie considérerait comme un acte d'hostilité ce que la Grande-Bretagne venait de faire, le ministre des affaires étrangères a répondu qu'il ne pouvait dire pour le moment quelle serait l'attitude de la Russie.

Il fit observer que le gouvernement anglais était à peu près le même qu'au moment où lord Curzon présenta son ultimatum à la Russie au mois de mai dernier. Il peut fort bien, dit-il, qu'il cherche avant de quitter le pouvoir, à diriger une nouvelle crise. Il a affirmé que la nouvelle de l'ultimatum vient de sources soviétiques à Tashkend.

Les Anglais ont depuis longtemps préparé la région au point de vue stratégique, dit M. Tchitcherine. Ils viennent de terminer un chemin de fer conduisant au fameux parc Khayber, passant par le Gahoul. Ils ont aussi des aéroplanes massés sur la frontière septentrionale de l'Inde.

La situation peut revêtir la plus alarmante gravité, ajouta le ministre des affaires étrangères.

LA LETTRE DU ROI DE LA GRÈCE

EN PARTANT. LE ROI GEORGES REPOUSSE AU CONSEIL OUI L'OFFRE. — DEPART PROVISOIRE.

Athènes, 20 (S.P.A.) — Le roi Georges II et la reine Elisabeth de Grèce se sont embarqués pour la Roumanie à bord du vapeur "Daphné", à 4 heures 45 hier après-midi.

Le roi et la reine étaient accompagnés de deux officiers de marine qui leur servaient d'aides-de-camp et d'escorte, de trois autres officiers, de quatre sous-officiers et de vingt matelots.

Le ministre roumain et le représentant anglais ont fait leurs adieux au souverain avant-hier. Le ministre anglais a rendu deux visites au palais.

Le texte de la lettre envoyée par le roi Georges au président du conseil, en réponse à l'avis que lui notifiait sa déchéance, se lit comme suit :

"M. le président, "Je me rends à l'avis du gouvernement et de la révolution, exprimé dans votre lettre du 17 décembre au sujet de mon départ pour un pays étranger sous forme de congé pendant la période des débats relatifs au régime à l'Assemblée Constituante qui va bientôt se réunir.

"Ayant soigneusement évité toute intervention ou antagonisme dans le domaine des affaires intérieures, je suis convaincu que ma présence n'influencerait nullement la liberté de ces discussions, néanmoins je m'en vais pour le moment avec la reine, profondément convaincu et ardemment désireux que le jugement de l'Assemblée nationale et des peuples helléniques sera inspiré par l'amour du pays et la considération des intérêts nationaux."

Seul un petit groupe d'amis a assisté au départ des souverains. La Gazette officielle publie un décret nommant l'amiral Kondouriotis, régent. Il prêterait serment devant le cabinet aujourd'hui. Le gouvernement a informé les représentants diplomatiques que le départ du roi et de la reine n'est que provisoire et que leur absence ne durera que le temps nécessaire pour que l'Assemblée constituante règle la question du régime.

Il est entendu qu'un décret sera promulgué pour prescrire que dans la formule du serment pour les députés les mots "désormais au roi" constitutionnels, sont changés en ceux-ci : "foi et dévouement aux intérêts du pays."

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

78000 CIGARES
A Un Extraordinaire Bas Prix

Une aubaine pour Noël et le jour de l'An.

Nous venons d'acheter ce lot de cigares de marques populaires, tous faits de filasse importée et de tabac Havane choisi.

Ces cigares se vendent d'habitude:
Chacun 10 2 pour 25
3 pour 25 4 pour 25

Ces cigares, tous frais et parfaits, sont finis avec bande et sont emballés dans de jolies boîtes appropriées pour cadeaux de Noël et étrennes du nouvel An.

Cette vente est une manifestation ajoutée à tant d'autres de notre désir de vous offrir, en temps opportun des marchandises convenables aux plus bas prix.

Profitez de cette offre extraordinaire que nous ne pourrions probablement pas renouveler de sitôt, car nous vous offrons des cigares de qualités de 1.75, 3.00, 3.50 et 3.75 la boîte de 50 cigares pour . .

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client.

Nous ne prendrons pas de commandes des marchands.

300 boîtes de 25 cigares des mêmes marques, la boîte 98

—Au rez-de-chaussée.

Un Magnifique Lot de 5000 Bas de Noël

préparés spécialement pour Dupuis, par un des plus importants manufacturiers de jouets à Montréal.

Leur contenu consiste de différents petits articles très amusants, et qui feront bien plaisir aux petits enfants.

Tous ces bas sont de 26 pouces de longueur, valent de .75 et 1.00, pour 69

Pétards de fantaisie (crackers) contenant: petits jouets, casques, bijouterie, chapeaux, etc., choix de .59

Articles de fantaisie: cloches, petites maisons, Pères Noël, Voiturettes, à des prix très modérés.

—Au rez-de-chaussée

Porcelaine et Verrerie pour Cadeaux

Services à dîner en porcelaine anglaise; 97 morceaux; grand choix de dessins et de nuances; prix variés de: 19.95, 24.95, 29.95, 34.95, 39.95, 42.95

Services à dîner en porcelaine Limoges; prix variés de 59.00, 95.00, 195.00

Services à chocolat en porcelaine; comprenant: pot, 6 tasses et 6 soucoupes; le service 2.75

Des centaines de douzaines de verres, de qualité très mince; prix, la douzaine 1.00 et plus.

Bas Gantelets

DE SOIE, doublés en cachemire, marque Bi-Tex, pour modistes; nuances: gris, et noir; pointures: 8 1/2 à 10; dans une jolie boîte de fantaisie; la paire . . . 3.00

—Au rez-de-chaussée.

Parapluies Gants

en soie de bonne qualité, pour dames; monture paragon, 23 pouces de hauteur; nuances: marine, noir, vert, violet, rouge, etc. Chacun dans 9.00

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Duval, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.